



CRISE DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE

— RELATIONS rencontre M. Léon Dion



ÉDUCATION ET CONFESIONNALITÉ:

le bill 28 et la restructuration scolaire à Montréal



SÉCURITÉ ET DÉMOCRATIE:

l'anniversaire d'octobre et le « groupe de sécurité » d'Ottawa



AFFAIRES SOCIALES:

le bill 65 et la participation des citoyens


relations

MONTREAL

OCTOBRE 1971

NUMÉRO 364

PRIX 75¢



POUR UNE NON-VIOLENCE ACTIVE ■ MAURICE LEFEBVRE ET LA BOLIVIE ■
ANIMATION SOCIALE ET CAMPS FAMILIAUX ■ FIDÉLITÉ EN CRISE ■ LE
NATIONALISME DE NOTRE ROMAN ■ CINÉMA : « LES CHATS BOTTÉS » ET
« FLEUR BLEUE » ■ ETC.

relations

revue du mois
publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

COMITÉ DE RÉDACTION :

Irénée DESROCHERS, directeur
Guy BOURGEOULT, secrétaire
Richard ARÈS, Albert BEAUDRY, René CHAMPAGNE,
Jacques CHÉNEVERT, Gabriel DUSSAULT, Michel DUS-
SAULT, Julien HARVEY, Marcel MARCOTTE, Yves VAIL-
LANCOURT.

ADMINISTRATION : Albert PLANTE

RÉDACTION, ADMINISTRATION et ABONNEMENTS :

8100, boul. Saint-Laurent, Montréal 351 —
tél.: 387-2541.

PUBLICITÉ : Jean LAURIN et associés, représentants pour la
publicité nationale et locale: 1411, rue Crescent, suite 406.
Tél.: 845-6243.

numéro 364
octobre 1971

SOMMAIRE

Éditoriaux : Ottawa-Québec — octobre et la rentrée parlementaire

1. Les risques de la sécurité Julien HARVEY 259
2. Le bill 28 et la restructuration scolaire à Montréal
Guy BOURGEOULT 260
3. Le bill 65 et la participation des citoyens
Guy BOURGEOULT 262

Articles

- Fidélité en crise Marcel MARCOTTE 264
L'Église, obstacle à l'unité? Stéphane VALIQUETTE 269
Comme les fleurs... (billet) Paul FORTIN 269
Education de la conscience sociale — l'expérience du camp
familial Bleu et Blanc Michel CORBEIL 270

Dossier : non-violence et révolution

- Plaidoyer pour la non-violence active Julien HARVEY 272
Un Bolivien révolutionnaire: Maurice Lefebvre, Oblat
Judith THÉRIAULT et Yves VAILLANCOURT 273

Rencontre RELATIONS

- Une crise de la démocratie libérale? Léon DION 276

Chroniques

- Littérature : Le nationalisme de notre roman historique
René DIONNE 281

- Cinéma : *Les Chats bottés* et *Fleur bleue* — ou grandeur et
misère du braconnage Yves LEVER 285

- Les livres : Un roman de Jacques Ferton Albert BEAUDRY 275
Théologie Paul-E. LANGEVIN,
Jean-M. ARCHAMBAULT et Édouard HAMEL 286

- Ouvrages reçus 280

Relations est une publication des Éditions Bellarmin.
Prix de l'abonnement: \$7 par année. Le numéro: 75¢.
Relations publiques: Pauline HOULE, 1396 ouest, rue
Sainte-Catherine.

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des
abonnements pour la revue.



Relations est membre de l'Audit Bureau of Cir-
culations. Ses articles sont répertoriés dans le
Canadian Periodical Index, publication de l'As-
sociation canadienne des Bibliothèques, et dans
le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt
légal, Bibliothèque nationale du Québec.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0143.

Nouveautés

Décalogue et morale chrétienne, par Guy Bourgeault, S.J.
— Enquête patristique sur l'utilisation et l'interprétation
chrétiennes du décalogue au cours des deux premiers
siècles. — 512 pages. \$12.50.

**De la petite à la grande Église, à l'heure de la contesta-
tion**, par Joseph Ledit, S.J. — 200 pages. \$5.00.

**Evaluative and Emotional Factors in learning a foreign
language**, par Yves Bégin, S.J. — 126 pages. \$2.50.

Larmes de silence, par Jean Vanier. Réflexions sur la
souffrance. — 100 pages, dont 46 photos. \$3.00.

Le Christ et l'Église, signes du salut, par René Latourelle,
S.J. — 291 pages. \$5.50.

Le Prophète de Nazareth et nos 7 sacrements, par Paul
Dostaler, S.J. — 350 pages. \$5.75.

Le Témoignage chrétien, par René Latourelle, S.J. —
91 pages. \$1.50.

Structure et sens du symbole. L'imaginaire chez Gaston
Bachelard, par Julien Naud, S.J. — 165 pages. \$300.

LES ÉDITIONS BELLARMIN

8100 boulevard Saint-Laurent
Montréal 351 - Tél.: 387-2541



EXPORT "A" FILTRE

La Meilleure Cigarette au Canada

RÉGULIÈRES ET "KING"

OTTAWA-QUÉBEC

octobre et la rentrée parlementaire

OTTAWA — Août 1971 : Québec accorde un magnanime (!) « nolle prosequi » aux accusés de sédition ou d'appartenance au FLQ d'octobre dernier. Réactions et oppositions se font plus vives à Vancouver qu'à Montréal ! — Pendant qu'à Ottawa . . .

1. Les risques de la sécurité

Le bureau du solliciteur général du Canada annonçait, le 27 août, la création d'un « groupe de sécurité » dont les attributions furent bientôt décrites de façon assez précises. Il s'agit d'un groupe chargé d'enquêter à l'avance sur les mouvements subversifs, sur les idéologies, sur l'attitude des média d'information à l'égard des groupes présumés subversifs. On avoue que les événements d'octobre ont suggéré la création de ce mécanisme nouveau, intimement lié à la police fédérale, mais indépendant d'elle. Trois membres ont été désignés, tous trois anglophones: deux anciens militaires (Col. Robin Bourne, Lt. Col. Walter Dabros) et un ancien policier fédéral (S. Sgt. Patrick Banning). On annonçait l'élargissement prochain du groupe, en particulier par le choix de trois « analystes régionaux ».

Cette nouvelle invention de la peur nationale nous laisse perplexes. Déjà, des membres du Parlement fédéral ont protesté; ils ont fait remarquer que l'institution de ce mécanisme « de sécurité » va à l'encontre des politiques énoncées par le ministre fédéral de la Justice, M. Turner, qui vient de nous débarrasser des tables d'écoute — ou, du moins, de certaines tables d'écoute. Notre perplexité tient surtout à deux facteurs. D'abord, dans le droit de notre pays, on n'en-

quête pas sur les idées des gens, mais sur leurs actes. Ensuite, on essaie normalement d'équilibrer les exigences de la sécurité et de la liberté, en refusant de sacrifier la liberté de tous à la sécurité de quelques-uns. Faire fi de ces points de repère de notre droit, c'est carrément passer au fascisme.

Le texte du communiqué indique que le « groupe de sécurité » aura également pour tâche de recommander au gouvernement des stratégies qui permettront de prendre des mesures « actives plutôt que réactives » devant les idées et mouvements suspects. Se trouve dès lors mise en cause l'évolution d'un capitalisme qui se dit démocratique: doit-il nécessairement se fasciser en avançant? limiter la liberté même de penser et de chercher mieux? garantir par des méthodes policières nouvelles une paix sans contenu? Si oui, nous sommes loin encore du *reverdissement* du Canada . . . et de la « société juste » prônée dans certain programme électoral.

Et une dernière question: des Québécois accepteront-ils de faire partie de cette nouvelle force? Espérons que non. Mais, s'il s'en trouve, nous serons curieux de les connaître.

Julien HARVEY.

31.8.71.

QUÉBEC — Après septembre et la rentrée scolaire, voici octobre « appréhendé » et la rentrée parlementaire à Québec. Parmi les projets de loi soumis à l'attention des députés lors de la deuxième session de la vingt-neuvième Législature de l'Assemblée nationale du Québec, deux programmes de restructuration ont déjà commencé à susciter maints débats dans l'opinion publique : LE BILL 28, concernant la restructuration des commissions scolaires sur l'île de Montréal, et LE BILL 65, au sujet de l'organisation des services de santé et des services sociaux au Québec. C'est en référence aux débats en cours que nous en traiterons ici.

2. Le bill 28 et la restructuration scolaire à Montréal

Version revue et corrigée du défunt bill 62, le projet de loi « concernant la restructuration des commissions scolaires de l'île de Montréal », le bill 28, poursuit fondamentalement les mêmes objectifs : égalité, démocratisation, participation. En janvier, février et mars 1970, *RELATIONS* a présenté divers points de vue pour et/ou contre le bill 62. Substantiellement, les approbations et les réticences exprimées alors peuvent être reformulées à propos du nouveau bill. Sans reprendre par le détail les argumentations présentées il y a dix-huit mois, nous voulons dire à nouveau et préciser, en fonction des nouvelles coordonnées du présent texte et du présent contexte, en quoi nous sommes d'accord avec le bill 28 et à quels égards nous éprouvons craintes ou réticences.

Un bill amélioré, mais encore imparfait

1. *Egalité, participation, démocratisation* : ces objectifs nous paraissent globalement mieux assurés que dans le présent système par la création du Conseil scolaire de l'île de Montréal et par celle des comités de parents rattachés aux diverses écoles. A cet égard, nous étions d'accord avec les dispositions du bill 62 et nous demeurons d'accord avec celles du bill 28. La création du Conseil scolaire, notamment, apparaît comme une indispensable condition de justice et d'équité ; et il est nécessaire que ce Conseil soit doté de pouvoirs réels au niveau de la taxation et au niveau de la redistribution des fonds pour que soient corrigées les trop criantes et trop injustes inégalités sociales favorisées par le présent système (cf. *Relations*, février 1970, p. 41 ; mars 1970, p. 73).

2. Certains amendements apportés au bill 62 par le bill 28 ont nettement amélioré le projet de restructuration. Ces amendements semblent avoir été inspirés par les recommandations du Conseil supérieur de l'éducation et de divers groupes de pression ; ils assurent a) une composition plus démocratique du Conseil scolaire de l'île de Montréal (art. 600 ; cf. *Relations*, février 1970, p. 41 ; février 1970, p. 73), b) de meilleures garanties quant au respect des droits linguistiques (art. 583 et 589), c) certaines dispositions nouvelles concernant la professionnalité de l'enseignement (art. 589 et 593 à 596 ; cf.

Relations, février 1970, pp. 42-43 ; mars 1970, p. 74). Ces amendements reflètent un souci démocratique de respect du pluralisme linguistique-culturel et religieux du milieu métropolitain.

3. Nous persistons à croire qu'une restructuration par étapes aurait été préférable à la mise en place simultanée de toutes les pièces d'un système nouveau et relativement complexe. C'est ce qu'avait recommandé le Conseil supérieur de l'éducation, dans son *Avis* d'août 1967 (cf. « Un défi, des étapes », dans *Relations*, février 1970, p. 40), puis dans celui de 1970 (rec. 10). Concrètement, il s'agissait de créer dès 1967 (selon que le Rapport Parent l'avait indiqué quelques années plus tôt !) le Conseil scolaire de l'île de Montréal et les comités de parents ou comités d'école, et d'établir peu à peu des comités conjoints qui auraient préparé l'unification progressive des commissions scolaires. Ces recommandations n'étaient pas inspirées du caprice ou d'un quelconque désir de retarder une restructuration certes nécessaire et pleinement reconnue comme telle ; elles exprimaient plutôt le souci a) de corriger tout de suite les disparités économiques profondément injustes par la création du Conseil scolaire de l'île de Montréal, b) de permettre l'apprentissage de la participation des parents requise par la création des comités d'école (on n'apprend pas à participer par décret !), c) d'assurer le caractère rationnel et opérationnel — sans susciter d'inutiles conflits style Sturgeon Falls ou Saint-Léonard — du découpage de la carte scolaire et du regroupement des commissions scolaires.

Depuis 1967, quatre ans ont passé... Et, depuis le bill 62, dix-huit mois. Dans un Québec où certaines situations socio-politiques sont étonnamment mouvantes. Ce qui était souhaitable il y a quatre ans ou même il y a seulement dix-huit mois paraît-il encore indiqué ?

4. *Défis et dilemmes*... En proposant le bill 28, le ministre de l'Éducation lance un défi à la population de Montréal : celui de la collaboration efficace dans des structures multilinguistiques et multiconfessionnelles qui, sans doute, semblent s'imposer de par le caractère même de la communauté urbaine de Montréal (cf. *Relations*, février 1970, pp. 39-40). En

agissant ainsi, il brusque la population et lui impose une sorte de fédéralisme à la Trudeau auquel rien dans le passé, ou presque, ne l'a préparée. Le risque est lourd de conséquences appréhendées: *l'affaire Saint-Léonard nous a appris que Montréal pourrait connaître des conflits comme ceux de Sturgeon Falls... pour ne pas évoquer ici l'Ulster.* — Mais le ministre peut-il encore paraître tergiverser et, dans le présent contexte, ne prendrait-il pas un *risque* plus grand en procédant par étapes et en comptant sur un apprivoisement progressif des divers groupes ethniques et religieux appelés à collaborer? L'insatisfaction du groupe francophone, depuis le malheureusement célèbre bill 63, n'a fait que s'exacerber et le gouvernement québécois, qui attend toujours le rapport de la Commission Gendron, ne semble pas prêt à abroger la loi antérieure pour la remplacer par une législation plus réaliste et mieux adaptée à la situation réelle du Québec et, surtout, de Montréal. Tandis que les débats sur la confessionnalité de l'école divisent le groupe francophone face au bill 28, le souci de ses privilèges, linguistiques et autres, fait l'unité du groupe anglophone, par delà les divisions confessionnelles, dans son opposition au bill et on peut certes craindre que tout retard apporté dans la restructuration des commissions scolaires sur l'île de Montréal ne fasse que favoriser des alliances peu en accord avec le bien commun et durcir les résistances en d'irréductibles oppositions. — Tel est le dilemme. Pour n'avoir pas agi dès 1967, il faut opter aujourd'hui pour le moindre mal ou le moindre risque: peut-être saboter au départ un projet en imposant une participation et une collaboration prématurées? ou favoriser des durcissements qui peuvent facilement dégénérer en luttes plus vives, sinon plus violentes?

Les vrais enjeux

5. Avec les projets de loi 27 et 28, peut-on espérer que seront mises en place *les dernières pièces d'une réforme administrative* qui, depuis la publication du Rapport Parent et à maints égards contre son esprit, *n'a pas eu suffisamment souci de l'éducation elle-même* (cf. *Relations*, décembre 1969, pp. 337-340; février 1970, p. 41; juillet-août 1970, pp. 195-201; septembre 1971, pp. 230 ss.)? Peut-on croire que les nouvelles directives du ministère de l'Éducation au sujet de l'humanisation de l'école sont plus que des slogans basement politiques destinés à faire porter par d'autres l'odieux de certaines situations inhumaines de l'école, situations dont le ministère est en grande partie responsable?

6. *Après le bill 28, le travail ne sera pas terminé; il commencera vraiment.* Il faudra, notamment, tout mettre en œuvre pour que la participation souhaitée et inscrite dans la loi

ne soit pas un simple mot: l'expérience de Multi-Média, à cet égard, vaut d'être suivie avec grande attention, avec une particulière vigilance, si l'on ne veut pas que le projet soit complètement saboté. Répétons-le: la participation ne s'impose pas par décret législatif; elle s'apprend, s'organise et se vit dans et par son exercice concret. Cette participation, dans une certaine mesure, a déjà commencé de s'exercer dans les débats qui ont entouré la présentation du bill 62, puis du bill 28; il faut qu'elle s'intensifie et, surtout, se donne des objectifs précis et constructifs.

Cette participation concerne prioritairement — comme un droit et, aussi et surtout, comme une tâche multiforme — *les parents* (élections scolaires, comités d'école, vigilance, collaboration, etc.); elle concerne aussi *les diverses associations* et les « corps intermédiaires » œuvrant dans le champ de l'éducation (ICEA, comités de citoyens, etc.); elle concerne également, au niveau notamment de la formation religieuse, *les églises ou communautés chrétiennes.*

7. *La formation chrétienne n'a jamais été du ressort exclusif de l'école; la famille et la paroisse ont exercé chez nous, en ce domaine, un rôle variant selon les lieux et les temps, mais qui fut toujours vital. Il demeure que les parents et les pasteurs ont pu compter longtemps — et peuvent encore compter, dans une certaine mesure, — sur l'école pour assurer une part importante de cette formation.* Même que la part de l'école fut parfois excessive, de sorte que parents et pasteurs ont souvent démissionné, en pratique, devant leurs obligations et s'en sont remis à l'école pour assurer l'essentiel de ce que l'on peut appeler l'éducation chrétienne.

Sans doute un groupe ne doit-il pas renoncer à la légère à ses appuis institutionnels. Dans cette perspective, les luttes menées pour le maintien de certaines garanties légales accordées à l'enseignement confessionnel dans les écoles publiques, chez nous, se comprennent. Elles ne doivent toutefois pas voiler l'importance d'autres tâches, plus essentielles ou plus centrales dans une perspective proprement éducative.

8. *Il faut tenter, par delà le bill 28, de pressentir l'avenir.* Avec ses risques de conflits et de non- ou de mal-fonctionnement, le régime proposé par le bill 28 exprime peut-être les dernières volontés d'une tradition scolaire à laquelle nous sommes séculairement accoutumés. L'école dite confessionnelle actuelle et celle proposée par le bill 28 laissent en suspens certaines questions fondamentales auxquelles il faudra apporter le plus tôt possible des réponses solidement fondées et démocratiquement élaborées: 1° Quels sont les motifs profonds qui poussent bon nombre de catholiques, à Montréal et au Québec, à vouloir l'école confessionnelle?

2° Quelle est la situation réelle de la confessionnalité scolaire à Montréal et dans l'ensemble du Québec ? 3° Jusqu'à quel point les églises doivent-elles appuyer les réclamations de divers groupes et, selon les cas, s'unir ou s'opposer entre elles dans la lutte pour sauvegarder les droits acquis de la confessionnalité dans le système scolaire du Québec ? 4° Que peuvent faire les églises pour la formation chrétienne des maîtres et des catéchètes ? De quelles ressources dispose-t-on, chez nous, à cette fin (départements et facultés de théologie, etc.) ? Faudrait-il créer quelque chose de neuf ? Et, si oui, quoi ? 5° Dans quelle mesure peut-on dissocier utilement la pastorale des jeunes, y compris la catéchèse, de l'école (même confessionnelle) ? 6° Une vraie neutralité de l'école est-elle possible chez nous ? Quelles seraient les conséquences d'une telle neutralité ? Conduirait-elle à la constitution d'un secteur privé d'écoles confessionnelles ? 7° Jusqu'à quel point doit-on et peut-on attendre de l'école, notamment au niveau primaire, qu'elle prolonge la famille ? 8° *Gaudium et Spes*, en reconnaissant l'autonomie du « politique », contredit-elle le décret conciliaire sur l'éducation ? Invite-t-elle à reconsidérer les rôles respectifs des églises et de l'école en ce qui a trait à l'enseignement religieux et à la formation chrétienne ? Peut-on demander à l'école publique, pour l'avenir,

d'assurer, par delà le respect positif et même la promotion de la dimension religieuse de l'homme qui s'éduque, la catéchèse et la pastorale des jeunes ? 9° Quelles sont les conséquences concrètes de la subvention par l'État de l'enseignement religieux et de la pastorale scolaire ? Que vaut, à cet égard, l'argument de la volonté du citoyen-payeur-de-taxes ? Etc.

La confessionnalité de l'école est solidement assurée par la constitution canadienne. Mais l'exercice n'est peut être pas vain, qui consiste à nous demander: s'il nous fallait renoncer un jour à l'école confessionnelle, qu'advierait-il ? Sans doute faudrait-il renoncer en même temps au christianisme de masse dans lequel nous sommes nés et dans lequel nous avons grandi; mais peut-être est-il déjà en voie de disparaître... Et, s'il s'avérait *pastoralement* plus indiqué d'assurer la « tradition » de la foi chrétienne par d'autres canaux que par l'école, serions-nous prêts à le faire ? Il importe de mettre peu à peu en place des structures de remplacement qui, le cas échéant, i.e. « lorsque la bise sera venue », ne nous laisseront pas trop « dépourvus »... après avoir chanté ou réclamé tout l'été !

Guy BOURGÉAULT.

16.9.71.

3. Le bill 65 et la participation des citoyens

Un autre projet de loi important fait appel à la *participation* des citoyens: le bill 65, concernant « l'organisation des services de santé et des services sociaux ». Par ce bill et par divers autres — peut-être tout aussi importants, mais qui suscitent moins d'oppositions, — c'est le volumineux rapport de la Commission Castonguay-Nepveu qui, peu à peu, devient loi et structures...

Un projet généreux et audacieux... et une idéologie contestée

1. *L'objectif fondamental du projet*, comme le définit le ministre Claude Castonguay, est *d'assurer l'accessibilité et la continuité des services de santé et des services sociaux* (*Journal des Débats*, 75, 24 août 1971, B-3597). En fournissant un *cadre de structuration* de ces divers services, le bill 65 veut les rendre plus efficaces grâce, notamment, à la *décentralisation des services*, à la *participation des citoyens* à leur gestion, à la *clarification des responsabilités* du gouvernement, du ministre des Affaires sociales et des institutions impliquées (*Ibid.*, B-3598). On ne peut qu'être d'accord avec ces orientations générales. On aimerait toutefois qu'elles soient mieux explicitées dans le projet

de loi lui-même qui, comme le signalait M. Camille Laurin, gagnerait à puiser à la « philosophie » du rapport de la Commission Castonguay-Nepveu (*Ibid.*, B-3603-3605) et à y mieux enraciner les réformes structurelles proposées.

2. M. Pierre Hurteau et M. Raymond Lavoie, sur un arrière-fond idéologique certes fort différent selon les cas, sont devenus en quelque sorte les porte-parole de deux groupes d'opposants et se sont rencontrés dans une commune *remise en question du rôle de l'État dans le domaine des services de santé et des services sociaux* (cf. *Journal des Débats*, 75, B-3609-3626 et 3633-3646). D'un côté, on craint « une mainmise de l'État sur l'ensemble des réseaux de santé et de bien-être », dans une restructuration « qui donne la préférence à l'idéologie sur les faits » (P. Hurteau, *Ibid.*, B-3609); de l'autre côté, on dénonce l'inspiration totalitaire et le « socialisme politicien et technocratique » du projet (R. Lavoie, *Ibid.*, B-3635-3636). De part et d'autre, on craint que l'initiative soit bloquée, au grand dam de l'efficacité recherchée.

3. Bien d'autres oppositions — des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux, des animateurs sociaux et de plusieurs groupes de

citoyens — ont été exprimées devant la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, ou lors de la tournée provinciale du ministre Claude Castonguay, ou dans d'autres circonstances et selon les modalités les plus diverses; les média y ont généralement fait écho. Si nous privilégions ici celles de MM. Hurteau et Lavoie, c'est qu'elles ont en quelque sorte valeur typologique et, surtout, qu'elles expriment craintes et réticences au nom même d'objectifs poursuivis par le ministre Claude Castonguay: *au nom de la créativité et de la participation*. Il est sans doute possible que, pour certaines personnes ou certains groupes, semblable recours à la créativité et à la participation serve de paravent (ou de « front »!) à la recherche plus mesquine du maintien de certains privilèges, de la préservation de certaines chasses-gardées. Mais il faut aussi reconnaître la réelle possibilité que des hommes et des associations cherchent vraiment à défendre la liberté nécessaire à une véritable créativité et à une participation qui ne soit pas pure mascarade.

L'état de la révolution tranquille n'est plus

4. Le ministre Claude Castonguay a reproché à M. Hurteau de s'en tenir à une conception dépassée de l'Etat, lequel n'aurait, dans les domaines de la santé et du bien-être, qu'un rôle de subvention et de suppléance. Mais M. Lavoie, à son tour, a reproché à M. Castonguay de s'attarder à une conception périmée de l'Etat qui pourrait tout faire: il faudrait « que l'Etat se rende compte que la chose qui lui est la plus impossible, c'est d'éduquer. Il peut diriger par ses lois, il peut contrôler par sa police, il peut conditionner par sa propagande, il peut tenter de manipuler par l'action de tous les caïds des organisations de partis; il ne peut pas éduquer. Qu'il ait donc la modestie de le reconnaître et d'aider ceux qui ont quelque chance de le faire... » (*Ibid.*, B-3640). *Le bill 65 se situe dans la ligne des réalisations encore récentes de la révolution tranquille: en 1960 ou même en 1967, M. Hurteau s'y serait opposé, tandis que M. Lavoie y aurait applaudi. Mais le Québec n'est plus, en 1971, ce qu'il était il y a seulement quatre ans (i.e. à l'époque où travaillait la Commission Castonguay-Nepveu). Il y a dix ans, l'Etat a commencé de prendre en mains, chez nous, ce qui lui incombait comme tâche dans les domaines de l'éducation, puis, peu à peu, de la santé et du bien-être ou de l'assistance sociale. Les réformes entreprises il y a dix ans doivent être poursuivies et menées à terme; dans cette perspective, le projet de loi 65 marque un important pas en avant et manifeste que le ministre des Affaires sociales est conscient de ses responsabilités. Mais, depuis quelques années, divers modes de participation se sont peu à peu organisés et structurés, face à l'Etat et parfois contre lui, dans une volonté de prise en*

charge par les citoyens de leurs problèmes, de leurs ressources, de leur avenir. Cela impose à tous les gouvernants, à peine franchis les premiers pas de la révolution tranquille et à peine acquis les titres légitimes de l'Etat dans les domaines qui sont de sa compétence, de repenser le rôle de l'Etat et de ses divers services. La tâche n'est certes pas facile; le défi est lourd à relever, surtout par des hommes — dont le ministre Claude Castonguay n'est heureusement pas — qui n'en ont guère l'habitude!

Concrètement: il ne faudrait pas que l'important travail — d'éducation — fait par les citoyens dans les cliniques de Saint-Henri (Montréal) ou de Saint-Roch (Québec), par exemple, soit rendu désormais impossible par un désir excessif de planification. Le Québec ne peut se payer le luxe de tuer dans l'œuf les éveils de la conscience sociale populaire les plus prometteurs.

Efficacité ou participation: faux dilemme

5. Mais *l'efficacité administrative*, dira-t-on, a ses exigences. Sans doute; mais trop, peut-être, pour certains membres d'une équipe portée au pouvoir, par delà l'électoratisme naïf (?) de la promesse des 100,000 emplois, au nom d'une compétence de *management* qui devait sortir le Québec du marasme. Il est des principes d'efficacité, de rendement ou de santé administrative qui, transférés des usines Ford ou GM dans les cadres de l'éducation (n'en déplaise à M. Castonguay, qui n'aime pas que soit évoqué le Rapport Parent et la réforme de l'éducation!) ou des services sociaux, deviennent faux et malsains. Car *la participation est partie intégrante, au niveau des finalités, de l'activité éducative et du travail social. Efficacité ou participation: faux dilemme, puisqu'il n'est pas ici de véritable efficacité si la participation n'est pas assurée.*

6. Mais *la participation*, rétorquera-t-on, est inscrite par le bill dans les diverses structures du système proposé. Sans doute. Mais faut-il répéter encore que la participation ne s'impose pas par un arrêté en Conseil!

7. Il importe donc que tous les groupes intéressés étudient le projet de loi et fassent les recommandations « de nature à améliorer le projet », selon l'invitation faite par le ministre Claude Castonguay lui-même (*Journal des Débats*, 75, B-3596). Comme on l'a fort bien fait, par exemple, à la Fédération des services sociaux à la famille du Québec (cf. *La Famille*, 7/79-80, septembre 1971: *Mémoire sur le projet de loi 65*). Car l'encadrement proposé sera d'autant plus « efficace » qu'il aura la souplesse nécessaire pour stimuler la créativité au lieu de paralyser l'initiative. C'est l'intention du bill 65; on peut douter que cette volonté y soit toujours inscrite dans des modalités appropriées.

Guy BOURGEOULT.

18.9.71.

Fidélité en crise

par
Marcel Marcotte

L'homme est fidèle qui respecte ses engagements, remplit ses promesses, acquitte les obligations liées à la parole donnée; qui accepte que, sur un point précis, le passé, pour lui, gouverne le présent et pèse sur l'avenir; qui soustrait à l'emprise du temps et met, pour ainsi dire, sous le signe de l'éternel une portion privilégiée de sa vie. Quand les époux, au pied de l'autel, se jurent fidélité, ils proclament

implicitement: dans un an, dans dix ans, dans cinquante ans, nos dispositions l'un vis-à-vis de l'autre resteront les mêmes, en substance; nous continuerons d'avoir, comme à cette heure, la volonté de vivre ensemble, « pour le meilleur et pour le pire », jusqu'à tant que la mort nous sépare. Être fidèle, en somme, c'est refuser le changement.

Fidélité et changement

Dans un monde immobile, où le passage du temps, comme d'un fleuve entre ses rives, ne laisse que des traces imperceptibles, la fidélité ne pose guère de problèmes: aujourd'hui est comme hier, demain sera comme aujourd'hui, et moi, pour être en paix avec les choses, je n'ai qu'à me laisser porter au fil des eaux tranquilles. C'est ainsi que l'humanité a vécu tout au long de sa préhistoire. Sans changer. Ou en changeant si lentement qu'il a fallu des centaines de millénaires pour que, des premiers pithécantropes jusqu'à l'homme moderne, la transition s'achève. C'est ainsi que nous vivions naguère, quand le rythme des changements restait à la mesure de l'homme et lui laissait, dans tous les ordres, le temps de s'adapter.

Mais, dans un monde en mutation rapide, où le « fleuve du temps » a pris l'allure d'un torrent, la fidélité est une vertu difficile et ambiguë. Difficile, car, pour rester dans le « courant », en contact avec le réel impétueux qui m'emporte, je dois garder l'œil vif et la main alerte, afin de pouvoir, à point nommé, jeter du lest, changer de cap, « rouler avec la vague »; je dois veiller, lutter, m'évertuer, courir des risques. Ambiguë, car si tout change autour de moi, vient un moment où, entre la réalité d'hier et celle d'aujourd'hui, le décalage est tel que ma fidélité, devenue sans objet, s'exerce dans le vide; que ma détermination à « rester moi-même », à respecter mes engagements, littéralement et à tout prix, renie les motifs, les intérêts, les sentiments dont, à l'origine, ces engagements s'inspiraient; que ma fidélité, à la limite, se mue en infidélité.

Aussi bien, fidèle, on l'est toujours à quelque chose qui, en fin de compte, est quelqu'un: un mari à sa femme, un religieux à ses vœux, un prêtre à son sacerdoce, un soldat à sa patrie, un chrétien à l'Église. A quelqu'un

qui, en principe, ne devrait pas changer dans son être ou dans ses dispositions pour que, entre le « fidèle » et lui, l'équilibre des rapports inauguré par l'engagement ne soit pas altéré. Mais, en pratique, non seulement ce « quelqu'un », d'habitude, se modifie sans cesse en cours de route, comme tout ce qui vit et n'est pas éternel, mais le « fidèle » lui-même, bon gré mal gré, doit varier pour s'ajuster à son environnement. Le malheur veut que les changements, chez l'un et chez l'autre, n'aillent pas toujours dans la même direction ou ne se produisent pas, du moins, à la même cadence. Qu'une femme, par exemple, écrasée par ses tâches, vieillisse plus vite, de corps et d'esprit, que son mari; qu'un ordre religieux, entre les mains des « anciens », s'ouvre trop lentement, de l'avis de ses membres plus jeunes, aux exigences des temps nouveaux; que l'Église elle-même, en son gouvernement, ses lois, ses mœurs, ses rites, ses institutions, paraisse anachronique et réactionnaire à un nombre croissant de chrétiens d'avant-garde. Ou *vice-versa*, c'est trop clair.

L'écart, dans certains cas, peut être si profond que le « fidèle » renonce à le combler et, pour être libre de poursuivre sa vocation personnelle, dénonce l'engagement, renie ses promesses, reprend la parole donnée. Le mari divorce, le soldat déserte, le prêtre quitte les ordres, le moine jette le froc aux orties, le chrétien cesse toute pratique religieuse ou abjure sa foi. Ce que chacun sent, pense ou dit à « l'autre », en paroles ou en actes, à ce moment, c'est ceci: J'ai trop ou trop peu changé, moi, tu as trop ou trop peu changé, toi, nous avons trop changé l'un par rapport à l'autre, pour que tienne l'accord qui nous liait ensemble. A quoi bon maintenir par la force du droit un pacte démenti par la force des faits? Si pour t'être, en apparence, fidèle, je me suis, en réalité, infidèle à

moi-même, nous nous retrouverons l'un et l'autre trahis, car, alors, ce ne sera plus vraiment moi, mais, en moi,

quelqu'un d'autre que moi, qui, dans le mensonge et l'amertume, s'entêtera à marcher près de toi.

sujétion débilante l'enfant devenu grand, en taxant d'ingratitude ses moindres gestes d'indépendance. J'en passe. Mais, un parasite est-il fidèle ?

Les fausses fidélités

Ainsi parlent les « infidèles ». Et leur langage, de prime abord, sonne juste. Toute fidélité se fonde sur un échange vivant entre les parties à l'engagement. Je me donne à toi à condition que tu te donnes à moi. Le jour où, par ma faute ou par la tienne (ou par notre faute à tous les deux), je ne pourrais plus rien te donner, ou plus rien recevoir de toi, notre engagement perdrait son sens et sa valeur. Tu aurais droit de reprendre ta parole et je réclame le droit de reprendre la mienne. « Il n'est pire folie, dit Valéry, que de vouloir que les choses survivent à leur raison d'avoir été ».

Ici, plusieurs cas se présentent. Et d'abord celui des fidélités illusives, fondées sur un échange — et donc sur une convention — qui n'a jamais eu d'existence réelle. En contractant mon engagement, je me suis aveuglé sur moi-même: je me connaissais mal; ou je me suis mépris sur toi: je ne te connaissais pas. Les yeux dessillés, à présent, je constate que je ne t'ai jamais véritablement donné ma foi. Tel est le cas, assez souvent, des « vocations » précoces, des mariages juvéniles, des conversions subites. Issus d'un rêve, ils en ont la fragilité, et, tôt ou tard, se dissolvent avec lui. Quitter une illusion, est-ce trahir ?

Il y a aussi les fidélités d'inertie et de paresse qui, à partir d'un engagement réel, mais sans ferveur, arrivent à se perpétuer, tant bien que mal, par habitude, vitesse acquise, épuisement vital. C'est le cas — classique — des époux qui, depuis longtemps, ne s'aiment plus, ne dialoguent plus, ne partagent plus rien ensemble, mais à qui l'idée de tromper leur partenaire ne viendra jamais, parce qu'ils n'ont ni le désir, ni la force d'en changer. Celui aussi des religieux, des prêtres dont l'ardeur spirituelle s'est éteinte, dont la foi, peut-être, est desséchée, mais qui restent, malgré tout, « attachés à leur vocation », à cause de la sécurité qu'elle leur procure, de l'angoisse qui les poigne à la seule pensée de « retourner dans le monde ». Celui, enfin, d'une foule de chrétiens dont leur appartenance à l'Eglise, réduite à des automatismes et au souci des observances, ne réussit à transformer ni le cœur, ni la vie. On pourrait multiplier

les exemples. Mais, qu'est-ce qu'une fidélité qui se borne à prolonger, sans amour et sans joie, un moment fugitif de soi-même ?

Il y a encore des fidélités toutes littérales et juridiques qui, de l'engagement, ne retiennent que les aspects formels et contraignants pour autrui. Tel l'époux marié de corps et d'esprit qui, au nom de la foi jurée, colle à son conjoint et, très amoureusement, se nourrit de sa substance, en exigeant de lui une fidélité sans défaillance et sans compensation. Telle la mère possessive qui, pour satisfaire son instinct de « couveuse », maintient dans une

La vraie fidélité : valeur humaine, valeur chrétienne

Cependant, à côté des fausses fidélités, qu'il faut apprendre à démasquer, en soi-même, d'abord, et, au besoin, chez les autres, il en existe de vraies, d'irremplaçables, qui font la grandeur de l'homme et du chrétien.

Le poète latin Ovide a célébré comme une merveille l'amour inaltérable de Philémon et de Baucis que les dieux, à leur mort, transformèrent en arbres pour que, entremêlant leurs branches et leurs racines, ils continuent de vivre côte-à-côte, dans l'obscurité de leur conscience végétale, cette vie d'amour que rien, jusqu'à ce jour, n'avait été capable d'interrompre. Aimer, c'est durer.

Il en va de même de toutes nos relations avec autrui: relations d'amitié, de travail, d'affaires; relations professionnelles, juridiques, politiques. Plus elles ont d'importance et de nécessité, moins elles tolèrent l'inconstance, le désengagement, la trahison. La fidélité est la condition et le ciment de toute vie en société. Refuser à quelqu'un de remplir la promesse qu'on lui a faite, ce n'est pas seulement faire tort à un autrui déterminé, c'est, en un point précis, déchirer le tissu social. Quand ces déchirures se multiplient, la confiance se perd, l'anarchie s'installe, la société se désagrège.

La fidélité est aussi la condition et l'instrument du progrès des personnes, qui ne peuvent se construire et construire leur vie qu'en s'engageant à fond dans un projet à long terme dont l'exigence, toujours vivante et agissante, les obsède, polarise leurs sentiments, leurs pensées, leurs actes, et les force sans cesse à se dépasser. « Une grande vie, disait Emerson, c'est un rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr. » Mais la prise, ici, a moins d'importance que la chasse. Ce qui grandit l'homme, ce n'est pas tant de réaliser son rêve et de « réussir sa vie » que de fournir, sans défaillance, l'effort requis pour dominer le temps, pour transporter dans l'avenir toute la ferveur du passé. D'un passé qui, pour le « fidèle », ne meurt pas, parce qu'il continue, à chaque instant, d'en vivre.

Vue sous cet angle, la fidélité s'apparente à la foi, dont l'objet, toujours obscur, toujours lointain, n'est jamais possédé, ici-bas, qu'en espérance. Elle implique, comme elle, un élément d'ordre irrationnel et mystique, un abandon inconditionnel et sans retour, une sorte de saut amoureux dans l'inconnu. A vue humaine, dans certaines situations-limites, elle se teinterait même, comme l'héroïsme des martyrs, d'un soupçon de « folie ». C'est le cas de l'épouse, de la mère qui, de propos délibéré et sans espoir de récompense,

sacrifie sa vie à un mari indigne, à un fils déchu; le cas de tous ces champions des causes perdues qui, l'esprit lucide et le cœur tranquille, coulent à pic avec leur navire crevé. En s'immolant ainsi à l'amour, à la pitié, à l'honneur, l'homme sort des frontières que le simple devoir lui trace; il s'ouvre à quelque chose — à Quelqu'un — de plus grand, de plus vrai, de plus nécessaire que lui. Ce qui le porte et nourrit sa fidélité, ce n'est ni « la sagesse des sages », ni « la prudence des prudents »: c'est une foi, une espérance, un amour qui ne sont pas tout à fait de la terre et qui, déjà, le mettent en communion avec l'absolu.

Des cadres juridiques à conserver

De cette double série de considérations sur les fausses fidélités et sur les vraies, il est possible de tirer, pour atténuer les conflits, quelques conclusions provisoires. Les unes concernent les engagements à prendre, les autres, les engagements déjà pris.

Au temps de l'éphémère, pensent certains, le seul moyen de s'adapter à l'extrême mobilité de la vie personnelle et sociale, c'est de rester disponible, de ne pas se laisser prendre au piège des choix décisifs, des serments inconditionnels, des conventions à long terme. Perpétuité des vœux religieux, permanence du sacerdoce, indissolubilité du lien conjugal: autant d'anachronismes, autant de défis à la conscience de l'homme d'aujourd'hui, que le devenir submerge.

Au lieu de se marier « jusqu'à ce que la mort nous sépare », les couples entreront dans le mariage convaincus d'avance que leur union est destinée à avoir la vie brève... Le mariage en série, fait d'une succession de mariages temporaires, est exactement adapté à l'Age du Transitoire, où toutes les relations de l'homme, tous ses liens avec l'environnement, ont une durée rétrécie.

Alvin Toffler, *Le Choc du Futur*.

Drôle de logique qui, des difficultés d'exercice de la fidélité dans un monde changeant, conclut à la nécessité d'une transformation radicale ou à l'exclusion pure et simple des institutions où, traditionnellement, la fidélité s'affirme avec le plus de force et porte, chez un grand nombre, ses plus beaux fruits. Pourquoi jeter l'enfant avec l'eau du bain? Ce n'est pas en détruisant les cadres juridiques dans lesquels nos fidélités s'exercent qu'on en préservera ni qu'on en accroîtra la valeur humaine et chrétienne. Le mariage, la vie religieuse, le sacerdoce

A cet absolu dans lequel sa propre fidélité s'enracine, le chrétien donne un nom: il l'appelle Dieu. Et c'est Dieu qui, en l'absence de tout échange vivant et sensible avec « l'autre », légitime et compense pour lui, aujourd'hui par sa grâce et demain par sa gloire, les pertes apparentes que, pour rester fidèle, il consent à subir. L'immolation, dans cette optique, n'a plus rien d'un suicide. Elle n'est pas, comme certains pensent, une fuite hors de la vie, mais un bond vers un au-delà de la vie, une irruption dans la Vie même. L'homme ne se noie pas quand il s'immerge dans sa source.

sont des hauts lieux de la fidélité parce qu'ils sont des « états de vie ». En faire des moments, des épisodes d'une existence saccadée, c'est priver les plus forts d'un moyen indispensable de progrès, et c'est induire les plus faibles en tentation d'anarchie. Pour guérir l'inconstance, faut-il l'instituer?

Pour des préparations plus réalistes et plus fortes

Cependant, il ne suffit pas de conserver à la fidélité ses milieux familiers de croissance, il faut encore que les personnes qui choisissent d'y vivre soient capables, au départ, de s'y épanouir. Cela suppose que chacun, à l'heure de la décision, soit au courant et tienne compte des exigences inhérentes à l'engagement qu'il se dispose à contracter; qu'il évalue lucidement ses forces et ses faiblesses en fonction de la rigueur de ces exigences et de leur durée; qu'il ne présume pas, en somme, de sa fidélité en assumant, dans la fièvre du moment, des obligations immuables que, compte tenu de sa vulnérabilité au changement, il ne serait pas capable de tenir.

D'où la nécessité, de mieux en mieux reconnue, d'inventer, à l'usage des candidats au mariage, au sacerdoce, à la vie religieuse, des modes de préparation ou de probation toujours plus réalistes et plus exigeants. Du temps où vie conjugale et vie consacrée étaient vécues, à tout prendre, en milieu très conservateur et très protégé, il était naturel de penser que les candidatures devaient mûrir en serre chaude, à l'abri des influences et des chocs du dehors et — pour les futurs

époux, notamment — très loin de l'expérience et des conduites de la vie quotidienne des couples. A l'heure présente, comme tant de tragédies personnelles le démontrent, cette stratégie circonspecte et naïve constituerait, de fait, une grave imprudence. Pour être sûr de survivre dans un monde dangereux, il faut avoir l'occasion de se mesurer au danger. Quant à savoir jusqu'où et sous quelles formes — en vue du mariage, par exemple — l'expérimentation doit être poussée, c'est une question délicate à laquelle, pour l'instant, je ne tenterai pas de donner de réponse précise. Qu'il me suffise de rappeler — dans les limites d'une affirmation globale et abstraite — qu'une loi très générale du monde vivant veut que les plus gros succès aillent toujours à ceux qui acceptent de courir les plus gros risques. Comme ils sont allés à ceux des animaux qui ont échangé, jadis, la carapace qui les rendait indévorables contre un pelage qui les a rendus libres.

Des engagements à exclure ou à différer

Il faut aller plus loin. A une époque où, pour toute espèce de raisons, la maturité vient toujours plus lentement aux humains, l'expérience enseigne qu'un nombre croissant d'individus, surtout s'ils sont encore jeunes, ne possèdent pas, d'entrée de jeu, et ne posséderont peut-être jamais les aptitudes et les ressources requises pour contracter aucun engagement total ni, encore moins, pour en vivre correctement les conséquences. Des hommes et des femmes qui, en dépit de leurs insuffisances, auraient gardé leur fidélité, naguère, grâce à l'appui d'un milieu stable, risquent fort, à présent, de la renier, parce que, cet appui leur manquant, ils ne trouveront pas en eux-mêmes la lucidité, la force, l'amour nécessaires pour demeurer fidèles. Pareilles situations, en pratique, sont toujours difficiles à évaluer. Mais il en est de claires et de graves — celles engendrées par les mariages de mineurs, par exemple¹ — où l'intérêt bien entendu des personnes et celui de la communauté exigent des responsables qu'ils interdisent ou diffèrent, dans les limites de leur compétence, l'accès à l'engagement des candidats incapables. Parlant encore en termes très généraux, je dirais qu'il vaut

1. Cf. mon article de *Relations*, décembre 1970: « Pour des mariages plus stables, des exigences pré-nuptiales plus fortes ».

mieux — beaucoup mieux — fermer qu'ouvrir sa porte à des gens qui, à peine entrés dans la maison, s'y senti-

ront tellement malheureux qu'ils brûleront d'en sortir, ou tellement à l'étroit qu'ils la feront éclater.

Pour défendre les fidélités menacées

Concernant les engagements déjà pris, deux conclusions, complémentaires l'une de l'autre, sont à harmoniser.

La première a trait aux engagements, profanes ou religieux, sur lesquels pèse une menace très lourde, sans qu'on puisse dire, pour autant, qu'il est tout à fait impossible ou qu'il ne vaut pas du tout la peine de les sauver : ménages « en difficulté », vocations « en détresse ». Vu l'importance de la fidélité pour les personnes, pour la société, pour l'Église, aucun engagement dûment contracté ne doit être rompu à la légère, pour des motifs non contraignants. Surtout si Dieu y est, expressément, partie prenante et garante, comme c'est le cas le plus souvent. *Melior est conditio possidentis* : la présomption est en faveur du lien. L'habitude des désengagements à bon marché (par l'élargissement excessif des lois sur le divorce, par exemple) aboutit à une dévaluation de la fidélité et des institutions irremplaçables où elle s'incarne. Il est donc normal et nécessaire que l'autorité compétente, gardienne du bien commun, n'accorde d'exemption qu'à contrecoeur, en pleine connaissance de cause et sans précipitation.

Entre-temps, c'est aux intéressés eux-mêmes qu'il revient de fournir l'effort requis pour remettre, si possible, leur engagement à flot. D'un désengagement hâtif ou mal avisé ne seraient-ils pas les premières victimes ? Toute fidélité mérite qu'on la défende contre soi-même et contre autrui. Jusqu'à l'héroïsme, au besoin.

Et sans doute vaudrait-il mieux commencer à la défendre de très bonne heure, avant qu'éclate la tempête. Avant que les instincts de paresse et de désertion aient accompli leur travail de sape. Car la fidélité est une vertu dynamique : elle ne nie point le mouvement, elle l'assume. Je t'ai donné ma foi et j'ai reçu la tienne. Pour que notre échange reste vivant, il faut que j'in-

tègre à notre engagement réciproque tout ensemble les changements qui s'opèrent en moi et les changements qui s'opèrent en toi. Les changements en moi, pour que ma fidélité vis-à-vis de toi ne se solde pas par une rupture à l'intérieur de moi-même; les changements en toi, afin que le don que je te fais réponde à tes vœux et à tes vrais besoins. Cela suppose, chez le « fidèle », une extrême vigilance et une application de tous les instants. Un amour qui, par-delà les exigences matérielles et statiques de l'engagement, vise d'emblée à en exprimer le sens et à en perpétuer l'élan. Elles meurent les fidélités qu'on prend trop tôt pour acquises, les amours qu'on laisse languir et vieillir à l'abandon. Comme les horloges s'arrêtent quand on oublie d'y regarder l'heure. Un vivant, c'est dès le premier jour et tous-jours que, pour survivre, il a besoin qu'on l'alimente. Donnons aujourd'hui notre pain quotidien...

Que si le mal, à l'heure où la crise éclate, paraît irrémédiable, ce n'est pas une raison pour renoncer, de but en blanc, à le guérir. Le monde est plein d'anciennes fidélités moribondes qui, maintenant, se portent à merveille. Erreur de diagnostic ? Peut-être : on a pris une « intermittence du cœur » pour un arrêt mortel. Mais plutôt erreur de pronostic. Car la fidélité, de soi, est créatrice; elle s'enfante elle-même et se recrée en luttant, simplement, pour ne pas mourir. Comment puis-je affirmer que, entre moi et « l'autre », toute possibilité d'échange est détruite, à jamais ? Ce qui m'apparaît comme une faillite irrémédiable de mon amour, de ma foi, n'est peut-être qu'une épreuve, une tentation à surmonter pour accéder à une communion plus profonde. Une simple bataille perdue dans le cours d'une très longue guerre. Les vrais amants, les héros, les saints le savent : toute haute fidélité inclut nécessairement des phrases d'aridité, des déchirements intérieurs, de durs combats avec soi-même. Il faut mourir pour renaître, dit l'Évangile. Et, pour renaître tous les jours, comme la fidélité l'exige, c'est tous les jours qu'il faut, un peu, mourir.

relations

REVUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, **RELATIONS** présente, chaque mois, des études sur divers problèmes :

- Éducation
- Famille
- Questions nationales et constitutionnelles
- Politique internationale
- Questions religieuses et vie de l'Église
- Travail et problèmes économiques
- Affaires sociales
- Arts et littérature
- Etc.

Périodiquement, **RELATIONS** publie des dossiers plus élaborés ou même des numéros spéciaux. Mentionnons, au cours de 1970 et 1971 :

- Dieu et César — les chrétiens et l'engagement politique (avril 1970)
- L'animation sociale au Québec (mai 1970)
- Le Québec et la révolution culturelle (juillet-août 1970)
- Mariage et divorce (décembre 1970)
- Endettement et chômage au Québec (janvier 1971)
- Le revenu garanti et son financement (mars 1971)
- Notre justice deviendra-t-elle « croyable » ? (avril 1971)
- Libération de l'homme et espérance chrétienne (mai et juin 1971)
- Les chrétiens et l'engagement politique (juillet-août 1971)

Plusieurs de ces dossiers sont utilisés par les professeurs et les étudiants pour la préparation de séminaires et de travaux de recherche.

Abonnement : \$7 par année (11 numéros) — le numéro : 75¢

Formule d'abonnement au verso pour vous-même ou pour quelqu'un de vos amis.

RELATIONS — formule d'abonnement

Vous trouverez ci-joint la somme de \$ pour un abonnement de année(s) à la revue RELATIONS.

Nom :

Abonnement — 1 an : \$7.00

Adresse :

Abonnement de soutien : \$10.00 (ou plus)

Adresser à : RELATIONS, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal 351

Tél. : 387-2541

Pour disposer des fidélités mortes

Ma seconde conclusion porte sur les cas, exceptionnels de droit, mais assez nombreux de fait, où la fidélité à l'engagement, dans sa teneur et sous sa forme originelles, devient impraticable et même dangereuse. Dangereuse pour soi et, le plus souvent, pour autrui. Erreur initiale, manque de prévision, accidents de parcours, évolution divergentes, les causes varient d'un cas à l'autre, mais le résultat est le même : entre les parties à l'engagement, la cassure est si nette, l'interruption des rapports tellement irréversible, que tout échange vital est à jamais exclu. L'image qui vient à l'esprit pour décrire certaines tragédies conjugales est celle de deux noyés enchaînés l'un à l'autre, qui se débattent et qui hurlent avant de périr ensemble. Dans le cas du religieux et du prêtre, « l'autre », de prime abord, n'est pas mis en péril, mais la présence au sein de la « communauté » d'un corps devenu étranger, avec les phénomènes de rejet qu'elle provoque, est une menace à la vitalité et à la paix de tous. Dans ces conditions, vouloir perpétuer l'engagement à tout prix, c'est risquer le pire. Les faits l'ont souvent démontré : les individus que, sous l'influence d'un juridisme ou d'un moralisme trop rigides, on refuse de délier dans le sens d'un accomplissement d'eux-mêmes plus ou moins compatible avec la fidélité jurée, en arrivent tôt ou tard à se délier eux-mêmes dans le sens de l'infidélité absolue, avec tout ce que cela comporte de désordres, de rancunes et de conflits.

En pratique, l'exigence de justice et de charité à l'endroit des personnes et le souci légitime du bien commun suggèrent fortement que, dans le cas des « fidélités mortes », les processus de désengagement soient facilités et, à l'intérieur des indispensables délais, accélérés le plus possible. L'Eglise, pour sa part, paraît bien s'être engagée dans cette voie : annulations et dispenses sont sujettes à moins de tracasseries et de retards qu'autrefois. Mais il reste, semble-t-il, beaucoup à faire pour adapter, à cet égard, la lourde machine juridique aux cadences rapides de notre époque.

Le désengagement consommé, d'autres questions se posent, dont je retiens la principale : quel accueil réserver à « l'infidèle », comment et dans quelle mesure le réintégrer dans la communauté ? Toute réponse, là-dessus, ne peut être qu'approximative. Entre le pharisaïsme qui compare, juge, condamne, comme si l'infidèle, aussi souvent victime que coupable et, dans bien des cas, repentant, était établi à demeure dans une sorte d'état permanent de péché, et le laxisme qui bénit, absout, multiplie les clins-d'œil et, pour un peu, traiterait « l'infidèle » en héros, il s'agit de découvrir et d'explorer, prudemment, des voies moyennes.

Parlant en général, l'équilibre à trouver doit tenir compte de deux choses. Premièrement, l'infidélité, au plan de la nature comme au plan de la grâce, est un contre-signe à l'encontre duquel l'infidèle, pour retrouver le chemin de la communion perdue, doit poser des signes clairs et persistants de son attachement aux valeurs que, précisément, il a trop l'air d'avoir trahies. Deuxièmement, il serait injuste et maladroit de traiter en indignes et de maintenir au ban de la communauté des individus qui réclament et qui ont besoin d'y rentrer. Injuste, parce que, infidèles et pécheurs, nous le sommes tous à notre façon particulière; maladroit, parce que le mal engendre le mal, et que le danger — le scandale — de laisser un être croupir dans la solitude est plus grand que celui de lui rouvrir la porte de la demeure paternelle.

L'Église, obstacle à l'unité?

— compte rendu du Congrès international de Dublin (août 1971)

par

Stéphane Valiquette *

Le 16 août 1971, s'ouvrait à Dublin un congrès de quatre jours réunissant 118 Jésuites, venus de 30 pays différents, pour étudier les implications œcuméniques de la théologie de l'Église et de sa constitution concrète. Les résultats de cinq recherches ecclésiologiques furent soumis à l'attention et à la critique des participants, parmi lesquels on comptait quelques membres d'autres Églises.

1. Une étude du Père Paul-Emile Langevin, de l'université Laval de Québec, sur *l'ecclésiologie du Nouveau Testament* montre que, sous la diversité des formes que prirent les premières communautés de chrétiens, se retrouve une unité fondamentale: la volonté de suivre le Christ sous la motion de l'Esprit. D'où la primauté de la personne du Christ dans les diverses actualisations de l'Église et le rôle primordial de l'Esprit dans la vie de cette Église.

2. Multiples sont les voies de l'Esprit. Aussi, dans l'Église, faut-il savoir discerner et respecter les charismes. Dans son travail sur *l'Église, les Églises et l'Église du Christ*, le Père Avery Dulles, de Woodstock College (New-York), affirme que la catholicité même de l'Église appelle sa diversité d'expression et sa capacité d'évolution. La crainte de l'uniformité et de l'uniformisation bloque le chemin de la réconciliation avec beaucoup de nos frères chrétiens. Nous pourrions contribuer grandement au rapprochement en reconnaissant, non seulement en paroles, mais de fait, la nature sacramentelle des autres Églises chrétiennes. Ce serait une manière efficace de préparer un concile universel qui conduirait à la réunion de tous les baptisés dans le Christ.

3. On a souvent reproché, et pas toujours à tort, aux catholiques romains de concentrer leur attention et leurs énergies sur des croyances ou des pratiques secondaires au détriment des données essentielles ou fondamentales. Le Père Patrick O'Connell, de Milltown Institute (Dublin), rappelle l'affirmation de Vatican II au sujet de la hiérarchie des vérités qui, si elle est respectée, aidera tous les croyants à approfondir, purifier et enrichir leur vie de foi. C'est parce qu'elles perçoivent un assentiment sur les vérités essentielles que les Églises ont commencé d'ouvrir leur Table eucharistique et il appert que c'est dans cette optique qu'on peut espérer parvenir progressivement à la totale réciprocité.

* Dir. adj. de l'Office national d'œcuménisme (CCC): 1452, rue Drummond, Montréal 107.

4. Dans sa communication sur *l'unité et les déclarations doctrinales*, le Père Piet Fransen, de Louvain (Belgique), rappelle que *c'est avec une grande humilité que les Églises doivent exprimer les définitions de leur foi (dogmes), tellement est insondable la profondeur de la Révélation que Dieu a faite aux hommes*. Il faut convenir que le style de certains textes officiels n'invite pas au dialogue entre Églises. De même, le respect des cultures et des langues devrait conduire à un pluralisme dans les formulations des vérités religieuses, *pluralisme qui n'est pas incompatible avec l'unité fondamentale de la foi chrétienne*. Dans cette perspective, les congressistes ont exprimé leur appréhension devant la « lex fundamentalis » que Rome s'appête à introduire avec la réforme de l'ancien Droit Canon et qui pourrait, par sa rigidité, gêner l'épanouissement de communautés chrétiennes engagées dans un mouvement d'unité qui ne veut en rien aboutir à l'uniformité.

5. Inutile d'essayer de se cacher que l'image que nos frères chrétiens se font de la papauté constitue un sérieux obstacle à l'unité des Églises. Le Père Wilhelm de Vries, de l'Institut pontifical oriental de Rome, dans son étude sur *les limites de la papauté*, a invité les Jésuites, qui, par vœu spécial, sont au service du Pape, à travailler à rendre la papauté plus « croyable » pour l'Église et pour le monde. Ce n'est pas une mince entreprise, mais il n'est pas impossible que, à la suite du congrès de Dublin, une équipe de Jésuites de diverses disciplines s'attaque à la tâche, quitte évidemment à s'assurer la coopération, non seulement d'autres catholiques romains, mais aussi de chrétiens d'autres Églises.

Une soirée de ce congrès fut consacrée à l'information sur la situation en Irlande du Nord. Les congressistes ont exprimé, dans une déclaration, leur solidarité avec tous ceux qui, mus par un véritable esprit chrétien, cherchent une solution au conflit irlandais et y travaillent selon leurs possibilités; ils se sont engagés à diffuser dans leurs pays respectifs l'information de première main qu'il leur était donné d'acquérir.

7.9.71

COMME LES FLEURS...

Dans la pensée du Créateur, semble-t-il, le pas grand-chose en apparence, c'est souvent de l'essentiel pour l'harmonie de l'ensemble. « Voyez les lis des champs » et les petites fleurs aussi, blotties entre les tiges solennelles, servant de voilettes aux rides grises de la terre; ce n'est pas grand-chose! Mais sans elles, la parure des champs serait-elle tout aussi gracieusement achevée? Et par quoi remplacerait-on ce sourire des couleurs qu'une ondulation légère des hautes herbes nous permet parfois d'entrevoir? Assurément, si chacune d'elles n'apportait pas sa fraîcheur particulière, toutes les prairies ne seraient pas aussi attrayantes, ni tout autant parfumées. Le pas grand-chose en apparence, c'est souvent de l'essentiel pour l'harmonie de l'ensemble.

C'est évidemment dans les plans du Père de nous instruire par la voie simple du monde végétal. Le Fils, d'ailleurs, n'a pas omis de nous enseigner comment en tirer des leçons: il l'a fait avec le grain de blé, celui du sénevé, la vigne, le chaume et le lis des champs. Pourquoi ne pas le faire, à notre tour, avec les petites fleurs? Elles pourraient bien être des messagères du Ciel, avec mission de chuchoter des confidences sur l'art de changer la face de notre monde! Elles ne sont pas grand-chose, mais elles ont tout pour nous inviter à réfléchir sur ces petites vertus, les leurs, qui apportent le charme et la joie de vivre ensemble: l'amabilité, la délicatesse, la discrétion, bref, l'essentiel pour réaliser l'harmonie entre les hommes.

Le message est là, fleurant déjà la sincérité par la façon même de s'exprimer, aimable, délicate, discrète. Et s'il est en forme de fleur, c'est à dessein, je l'imagine, de se faufiler et d'être accueilli partout, en toutes circonstances joyeuses ou non de la vie, dans la rue, au travail, à la maison. Aucun mot n'y est écrit, aucun ordre, imprimé; il inspire par la voie de l'exemple, laissant chacun libre de s'y engager pour le profit des autres. Présence lui-même, il inspire la présence sous forme d'agrément pour l'entourage, sans visées de retours égoïstes, mais avec le désintéressement de l'amitié, le tact de la délicatesse, et le peu de bruit de la discrétion. Il est là pour suggérer la douce harmonie, dans la rue, au travail et MEME à la maison.

Vraiment, tout cela n'est pas grand-chose? Pas grand-chose les dons de Dieu, offerts à l'enchantement de l'œil? Pas grand-chose, les secrets déposés dans la création pour l'enchantement du cœur? Pas grand-chose, le spectacle de la beauté? Pas grand-chose la pratique de la charité? Pas grand-chose, les moyens par lesquels s'expriment l'une et l'autre pour l'harmonie des êtres et des choses? L'Église a pourtant canonisé le message des fleurs, quand elle en a retrouvé la copie au cœur de certaines vies. Elle l'a découverte en celui d'une « petite » sainte, aimable, délicate et discrètement à l'affût de plaire à Dieu, caché dans les autres. Celle-là même dont c'était le désir de faire pleuvoir du Ciel des roses sur la terre... messagère d'amour, elle aussi, comme les fleurs.

Paul FORTIN.

Réveiller et organiser la solidarité en tant que besoin *biologique* de se tenir ensemble contre la brutalité et l'exploitation inhumaines, telle est la tâche. Elle commence par l'éducation de la conscience, du savoir, du regard et du sentiment qui saisissent ce qui advient : le crime contre l'humanité.

Herbert Marcuse,

L'homme unidimensionnel,
Paris, Ed. de Minuit, p. 14.

Éducation de la conscience sociale

— l'expérience du camp familial Bleu et Blanc

par
Michel Corbeil *

En septembre 1970, quatre agences familiales de la région métropolitaine entreprenaient un travail de collaboration en vue de mettre sur pied, avec des citoyens, un camp familial pensé dans la perspective d'une animation de la conscience sociale. S'adressant d'abord à des familles de Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Lafontaine et Verdun, ce projet rejoint, dans ses visées idéologiques, l'ensemble de la population du Québec.

Du 25 juin au 21 août derniers, le camp Bleu et Blanc (à La Conception, au nord de Saint-Jovite) recevait 64 familles. Regroupées sur la base de leur secteur de résidence, 16 familles à la fois participaient pendant quinze jours aux activités de camp. Activités de loisirs surtout : canot, voile, ski, artisanat, lecture, etc., mais aussi rencontres, échanges, discussions spontanées ou organisées autour de thèmes.

La préparation du camp avait été pensée par un exécutif composé de douze couples; trois représentants de chacun des secteurs participant au projet. La collaboration du Haut Commissariat aux loisirs et aux sports, du ministère des Affaires sociales, de Perspectives-Jeunesse permettent d'envisager la poursuite de cette expérience-pilote. Encore faut-il en évaluer les premiers résultats, faire le point quant aux forces et limites d'une formule qui ne peut que s'expérimenter lentement.

* Coordonnateur du Camp Bleu et Blanc.

Le texte qui suit présente une première réflexion globale sur l'expérience entreprise. Les résultats d'un travail

plus systématique d'évaluation viendront compléter plus tard cette ébauche de réflexion critique.

Les loisirs : libération ou nouvelle servitude... ou utopie ?

Pour qui a emprunté la route 11 ou l'autoroute des Laurentides, un dimanche soir du mois de juillet, la perspective d'une civilisation du loisir, avec ses semaines de travail réduites à 4 ou même à 3 jours, sa retraite à 40 ans, ses réseaux de plein air, etc., a pu apparaître à la fois comme une libération et comme un nouvel esclavage. Cette passivité, symbolisée par les longues attentes au volant de nos puissants véhicules moteurs, va-t-elle gagner du terrain pour envahir aussi bien nos périodes de repos que nos journées de bureau ? Serons-nous victimes d'une nouvelle civilisation issue davantage des contraintes de l'automatisation que de la volonté créatrice de l'homme libéré ?

Pour ceux-là qui vivent encore la semaine de 60 heures ouvrables, le travail abrutissant de l'usine, le confort trop modeste d'un logis mal éclairé, mal chauffé, mal situé, la civilisation des loisirs peut s'envisager à la manière d'une utopie. Trop de partage du nécessaire reste à faire, disent-ils, pour accepter le nivellement imposé par un monde de valeurs étranger au nôtre.

Pourtant, en arriver à une juste répartition des biens, à des politiques salariales respectueuses de la dignité

humaine, à des conditions de travail, de logement, de loisir épanouissantes, *c'est d'abord une question d'éducation de la conscience sociale*. Il faut libérer la personne exploitante aussi bien que l'exploité ! l'une, de la spirale infernale du trop-avoir, du trop-faire, qui peuvent être un subtil rejet de l'autre (volonté de domination en même temps que la négation de sa véritable liberté); l'autre, des contraintes quotidiennes du silence qu'impose l'impuissance à transformer son environnement, des soumissions coupables, des passivités complices de sa propre exploitation.

S'éduquer, c'est prendre conscience des relations par lesquelles le monde nous est présent et qui nous rendent présents au monde. C'est se reconnaître soi-même et actualiser, à tous les niveaux de son existence, les valeurs qui donnent un sens à sa vie.

Un camp familial, regroupant une vingtaine de familles pour une période de 15 jours, peut-il prétendre apporter autre chose que des services, que des « objets » de consommation propres à renforcer l'intégration ? Peut-on, dans un tel contexte, espérer atteindre, même à long terme, des objectifs d'éducation qui viseraient à

engendrer, pour la société, des citoyens autonomes, dont la conscience sociale et politique se manifesterait par un engagement inspiré d'une démarche réflexive en même temps que critique ? La culture du milieu ouvrier souffre de n'avoir pas été explicitée par ceux-là mêmes qui la vivent. Un regard lucide sur soi-même, engendrant une prise de conscience de ses véritables aspirations en même temps que de ses ressources spécifiques, devrait se réaliser parallèlement à une critique des idéologies véhiculées, à grand renfort de publicité, par une société de consommation et de profit.

Un camp familial devrait-il se limiter à cette période de 15 jours, pendant lesquels des objectifs de loisirs et de détente sont nécessairement premiers ? Ne devrait-on pas plutôt utiliser les liens qui sont créés à cette occasion, pour amorcer par la suite un processus de conscientisation ? Sortir de son isolement, prendre conscience d'une réelle fraternité qui nous lie à beaucoup d'autres, avec lesquels on partage les mêmes angoisses et les mêmes aspirations, c'est déjà poser les fondements nécessaires à un cheminement qui va de la passivité à l'engagement.

Partage et dialogue — Éducation de la conscience sociale

Le camp familial a ceci de particulier qu'il conserve intacte la cellule familiale. On a vu des adolescents discuter du système d'éducation ou des loisirs disponibles dans leur milieu, de la drogue, etc., en présence de leurs parents qui, pour la première fois, constataient la pertinence des questions de leurs enfants.

On a vu des jeunes redécouvrir leur père, habituellement absent à cause de son travail ou trop écrasé par ses problèmes pour être vraiment présent à la famille.

Le contact des familles entre elles par les dialogues qui s'amorcent spontanément sur l'éducation des enfants, sur la manière d'obtenir du propriétaire des améliorations à son logement, sur les relations patronales-ouvrières, etc., caractérise aussi cette période pendant laquelle le partage devient habitude.

Au retour en ville, les familles se rencontrent spontanément. Des réunions sont organisées pour le simple plaisir de se revoir, de se rappeler de bons souvenirs; éventuellement, aussi, dans le but de poursuivre des discussions amorcées au camp, de réaliser des projets communs. Peu importe d'ailleurs la nature de ces projets puisqu'ils ont nécessairement une dimension sociale et qu'ils sont issus d'une prise de conscience de valeurs communes reconnues comme des forces et des solidarités.

Tout n'est cependant pas parfait dans ce périlleux cheminement de la conscience. Certaines familles plus aliénées, plus écrasées, prennent du temps à passer de la consommation passive à une certaine forme de participation. Certaines pourront, après

quelques expériences positives, assumer davantage leurs responsabilités dans la bonne marche du camp et de leurs propres affaires. D'autres demeureront dépendantes malgré les efforts de leur entourage.

Le fonctionnement du camp lui-même, comme sa préparation, qui peuvent être l'occasion d'une initiation à la participation, à la co-gestion, restent à améliorer. Le partage des responsabilités entre les citoyens et le directeur, doit se faire en tenant compte de multiples contraintes, mais toujours dans le respect des ententes intervenues, même si celles-ci doivent être révisées périodiquement pour mieux s'ajuster à la réalité.

L'expérience de cet été, amorcée d'ailleurs dès septembre 1970, fait actuellement l'objet d'un travail systématique d'évaluation. Les résultats de cette tâche, menée par les familles et par une équipe de recherche, serviront de base à une révision des modalités d'organisation, de fonctionnement et d'administration du camp.

Les objectifs à long terme envisagés dans le contexte des camps familiaux pourront se réaliser dans la mesure où une véritable collaboration entre les familles directement concernées, les agences sociales, les gouvernements et toutes les catégories de citoyens sera ressentie comme une nécessité vitale et comme une exigence de la justice que chacun se doit à lui-même. Pour peu que nous soyons éveillés à cette solidarité qui nous lie, du fait de notre appartenance à une société donnée, nous sommes tous responsables de notre libération en même temps que de celle des autres.

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ

Revue d'animation

- Premier numéro en février 1970.
- Paraît huit fois par année: février, mars, avril, mai, septembre, octobre, novembre et décembre.
- Chaque numéro constitue un dossier. Cette formule d'un dossier par numéro est un des principaux facteurs de l'originalité de la revue.

Dossiers déjà parus :

- La politisation
- L'école, dans un cercle vicieux ?
- L'éducation sexuelle
- La drogue et les jeunes
- L'Establishment
- Le conflit des générations
- L'éducation en milieu défavorisé
- La publicité
- L'étudiant pré-universitaire
- Quel Dieu est mort ?
- L'éducation permanente
- Les mythes québécois

Dossiers à paraître, de septembre à décembre 1971 :

- La langue
- Le travail d'été des étudiants
- La vie étudiante
- Les communications sociales

Des témoignages nombreux prouvent l'intérêt que suscite Education et Société.

L'abonnement : \$4.00

Le numéro : \$0.60

Prix spécial pour plusieurs abonnements ou plusieurs numéros à la même adresse.

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal 351. Tél. : 387-2541

Plaidoyer pour la non-violence active

— à propos de la lettre épiscopale pour la Fête du Travail 1971

par
Julien Harvey

Il y a quelques années, l'Eglise a créé la fête de saint Joseph Ouvrier, le 1er mai, parce que les communistes avaient fait du 1er mai la fête de l'ouvrier. Elle n'a guère eu de succès parmi les chrétiens. Cela ne doit pas trop étonner: c'est directement à Jésus-Christ qu'il fallait rattacher une réalité aussi sérieuse que le travail. Et on peut se demander si l'Amérique du Nord, sans trop s'en rendre compte, n'a pas fait du premier lundi de septembre, avec la Fête du Travail, le nouveau Noël

du 20e siècle. Tous nos leaders y vont dorénavant de leurs souhaits, de leur interprétation « théologique » du travail: interprétation patronale centrée sur la productivité, comme celle du président Nixon, interprétation ouvrière et syndicale centrée sur le gagne-pain et le respect des personnes. Dans ce contexte d'incarnation dure et réelle, l'épiscopat canadien nous offre, surtout depuis trois ans, une lettre de la Fête du Travail.

Quelques pas décisifs d'une démarche exigeante

Au début de 1969, la Commission épiscopale d'action sociale prenait une décision de grande importance lorsqu'elle faisait le projet de la lettre épiscopale sur les nouveaux pouvoirs. Abordant certains de nos plus profonds problèmes sociaux, on y dépassait d'un coup l'Eglise « roi-nègre de l'establishment » (Léandre Bergeron) et le « priest-ridden Quebec » (Hugh McLennan). On y parlait une langue nerveuse, on y traitait franchement des problèmes vrais (ceux dont *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* parlaient déjà prophétiquement).

Parlant des « nouveaux pouvoirs », les évêques écrivaient alors (#12): **Nous acceptons même que ces nouveaux pouvoirs se fassent contestataires et deviennent, s'il le faut, des « contre-pouvoirs », pour faire cesser des situations inacceptables et intolérables qui dépersonnalisent et aliènent l'homme. Pour notre part, nous y voyons la concrétisation de cette « faim et soif de justice » dont fait mention l'Évangile.**

L'année suivante, en 1970, la lettre épiscopale de la Fête du Travail prolongeait la même ligne de pensée, et avec la même vigueur. On y traitait de la *libération de l'homme contemporain*. Assumant évangéliquement les données du rapport du Conseil économique du Canada (1968), — qui montrait qu'un Canadien sur quatre vit dans la misère, — on réclamait, par delà la passivité devant l'Assistance sociale, la collaboration de tous à la prise des décisions (#10): **Les déshérités sont de plus en plus conscients que la participation est une des clefs de leur libération. Ils se rendent compte que le pouvoir politique doit reposer sur une assise plus large; ils sont**

convaincus qu'ils doivent avoir voix au chapitre pour en arriver un jour à s'épanouir et à jouir des avantages sociaux. Cette revendication d'un « nouveau pouvoir » constitue une tendance heureuse. Certes, dans sa première phase, le mouvement apparaît négatif: les « sans pouvoir » se heurtent aux détenteurs des pouvoirs en place et cherchent à démolir les obstacles qui obstruent leur route. La seconde étape, étape de construction, devrait se réaliser quand les pouvoirs traditionnels et les promoteurs du « nouveau pouvoir » en arriveront à collaborer aux prises de décisions.

Cette année, une troisième lettre continue la même démarche, en considérant précisément cette *collision* des anciens et nouveaux pouvoirs. Elle a pour titre: *La violence et les chrétiens*. Que nous apporte-t-elle ?

La lettre est divisée en trois parties: diagnostic, principes chrétiens, orientations pour l'action. La première partie provient d'une consultation et elle en a gardé le caractère concret. On y décrit d'abord la violence comme « cette force — physique ou psychologique — qui s'exerce sur un homme ou sur un groupe d'hommes pour en obtenir ce que ni le dialogue, ni le droit, ni la morale ne permettent d'en obtenir ». On identifie ensuite les causes de la violence; elles se ramènent presque toutes à un fait: trop de gens chez nous, consciemment ou non, *prennent la part de bien des autres*. Étrangement, on n'ose dire que ce qui rend possible cet accaparement et protège en même temps les consciences, c'est le *système*, la légalité apparente, la pratique commune autour de soi.

Une lettre bien orientée, mais trop courte

L'exposé des principes chrétiens est centré sur l'affirmation du caractère *non-violent* du christianisme et de Jésus lui-même. C'est vrai. Et il était vital de le dire. Mais, en même temps, on n'aborde pas ce qui est, dans la plupart des cas, le problème concret: qu'arrive-t-il lorsque la violence est exercée contre d'autres que soi, et particulièrement contre les pauvres ? Depuis plusieurs années déjà, chez nous et aux États-Unis, c'est pourtant là le contexte dans lequel la violence de l'ordre établi s'exerce et dans lequel, également, la violence des nouveaux pouvoirs se fait plus menaçante. On peut se laisser tuer mille fois sans tuer, comme le répète Mgr Camara; mais

on a le devoir d'exercer une légitime défense proportionnée, lorsque d'autres sont violemment attaqués. Paul VI, non-violent lui-même, reconnaît ce fait dans sa lettre *Populorum Progressio*, où même la révolution est envisagée lorsqu'il s'agit de violation grave et prolongée de droits fondamentaux de l'homme (n. 31). C'est là, d'ailleurs, une position acceptée de tous les moralistes qualifiés, depuis saint Thomas d'Aquin jusqu'au Père Bernard Häring. J'ai déjà montré, dans *Relations* (1969, pp. 237-239), la place — étroite, mais réelle, — de la violence dans la pensée et l'action chrétiennes. Je ne veux pas reprendre ici cet exposé.

La lettre devait-elle être violente ?

Même si la violence a une place dans la pensée chrétienne, comme dernière forme que prend la charité chrétienne envers les faibles et les pauvres lorsque toutes les autres formes d'intervention ont été loyalement tentées, il ne revient sans doute pas aux évêques de la recommander. Mais c'est ici surtout, à mon avis, que la lettre est vraiment trop courte. Il aurait fallu, surtout cette année, aborder positivement et de façon plus appuyée la *non-violence active*. Celle de Mgr Camara et de Martin Luther King et de tant de militants chrétiens d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, celle dont notre compatriote, le Père Lefebvre, vient de nous donner un exemple coûteux et tellement signifiant. En effet, parler de non-violence, sans plus de qualificatifs, au Canadien chrétien-moyen, à l'heure actuelle, c'est le combler d'aise. Il a vécu les journées d'octobre dernier, mais sans avoir « vieilli de dix ans », contrairement à ce qu'a pu dire de nos ministres; il a glissé tranquillement, s'il n'était pas déjà sur ce terrain, vers la non-violence passive d'une majorité silencieuse et exploiteuse. Il est heureux que la violence chaude ait permis le retour de l'ordre établi. Il continue de tricher face à l'impôt, il se prépare savamment aux prochaines élections, il est heureux que les comités de citoyens soient devenus suspects, il se sent tranquille sous la protec-

tion d'une armée dorénavant transformée en force de protection contre les subversions de l'intérieur, il vit paisiblement avec 8,6% de chômeurs et une assistance sociale en escalade. C'était vraiment le temps de lui parler de non-violence, mais active, de celle qui le dérange, qui le force à s'associer à d'autres pour agir sur l'opinion publique à temps, à manifester non-violemment dans la rue. C'était le temps d'appuyer plus nettement ce qui se fait en ce sens, y compris les opérations Dignité du Bas du Fleuve et de Gaspésie, l'action nouvelle à la Sogefor de Mont-Laurier, etc. Sans doute, la dernière partie de la lettre épiscopale pousse à l'action, mais trop imprécisément, trop uniquement au niveau de la conversion personnelle, pas assez au niveau des vrais mécanismes de violence liés au système.

Il est dommage que la lettre de la Fête du Travail ne soit pas allée assez loin. Au cours des deux dernières années, *Relations*, comme plusieurs autres groupes de chrétiens, s'est appuyée régulièrement sur les lettres précédentes. Notamment durant les journées d'octobre dernier (cf. *Relations*, nov. 1970). Cette année, il incombera aux chrétiens soucieux de justice sociale de compléter avec créativité et audace la lettre épiscopale.

7.9.71

Le 21 août 1971: nouveau coup d'Etat à La Paz, le dernier ayant eu lieu en octobre 1970. Aujourd'hui, c'est la fin du régime centre-gauche du général Torrez et le commencement du régime du colonel Banzer, homme de confiance des militaires brésiliens et argentins. Gare à tous ceux qui se sont identifiés à la lutte libératrice du peuple bolivien ! Maurice Lefebvre est un de ceux-là. Est-ce par hasard qu'il a été tué en plein coup d'Etat sous la bannière de la Croix-Rouge ? Et, s'il n'était pas mort ce jour-là, serait-il aujourd'hui en prison ? ou réfugié dans une ambassade ? ou encore exilé ? Son

febvre n'était donc pas seul; il était solidaire de toute une famille spirituelle et idéologique dans l'Eglise et dans la société bolivienne. Aussi sa mort renvoie-t-elle non seulement à un homme, mais à tout un sous-groupe qui s'est taillé une place dans la collectivité bolivienne depuis trois ans et qui, par delà des frontières, a eu un impact considérable aux plans politique et ecclésial. Saisir les composantes de la pensée, du cheminement et de l'action du Père Lefebvre, c'est donc s'immiscer au plus vif de tout un combat historique qui se déploie en Bolivie, en Amérique Latine et dans l'Eglise catholique !

Un Bolivien révolutionnaire: Maurice Lefebvre, Oblat

par

Judith Thériault et Yves Vaillancourt

sort ne serait pas différent de celui de ses amis du groupe ISAL (Eglise et société en Amérique latine). Ce groupe de chrétiens révolutionnaires¹ est identifié à la lutte libératrice du peuple bolivien en ce sens que, depuis deux ans, il intervient régulièrement et fermement sur la scène bolivienne pour dénoncer les structures sociales injustes et réclamer l'établissement du socialisme. Dans cette ligne, ISAL travaille en étroite solidarité avec tous les groupes boliviens qui partagent cette option: COB (Centrale ouvrière bolivienne), CUB (Confédération universitaire bolivienne), Quartiers marginaux, Comité des droits de l'homme, groupes d'ouvriers et de paysans, etc.

Avec les derniers événements politiques, ISAL a été complètement démembré: les Jésuites José Prats, Pedro Negre et Frederico Aguilo ont été expédiés en Espagne; les Oblats Marcelo Grondin et Jacques Jolino, ainsi que les missionnaires Maryknoll Federico Zierthen et Ricardo Ramsey, ont dû s'exiler au Chili; le pasteur méthodiste Anibal Guzman s'est réfugié dans l'ambassade de l'Uruguay; plusieurs autres ont pris la clandestinité². Maurice Le-

1. Cf. « Les chrétiens révolutionnaires en Amérique Latine », *Relations*, 360 (mai 1971): 139-144.

2. Cf. Agence *Noticias Aliadas*, Lima, No 68 (4 septembre 1971).

À l'école des mineurs

Quand le Père Lefebvre partit en mission, il avait le bagage de préparation des missionnaires de son époque. Déjà, à ce moment-là, pour son frère Claude, il était un « défricheur, un bâtisseur; il aimait les hommes et entraînait facilement en relation avec eux. Il était heureux et voulait que les autres le soient. » Les autres et leurs vrais visages, c'étaient, en 1953, des mineurs boliviens. C'est auprès d'eux qu'il exerça, de façon traditionnelle, son ministère de prêtre. Des mineurs avec leurs problèmes de tous les jours: conditions de travail qui défient toutes les lois d'hygiène, abrutissement de l'homme dans des tâches incompatibles avec sa dignité, difficultés d'accès aux biens de la santé, de l'éducation et de la culture; et, surtout, cette impossibilité de sortir du cercle infernal. Ces problèmes ressortissent bien à l'exploitation de l'homme par l'homme dans un pays riche, pillé et sous-exploité.

Parce qu'au fond de lui-même, Lefebvre retrouve la révolte qui l'a toujours empêché d'accepter comme « normal » le « principe » assurant au gérant d'une mine, un salaire exactement cent fois supérieur à celui du mineur (La Paz, déc. 67), il fait vite siennes

les misères des mineurs; il éprouve leur dépendance, il ressent leur humiliation, il épouse leurs causes (organisations pour la lutte). Il sait aussi qu'il ne peut se contenter de sacramen-

taliser et d'organiser les processions. Partout, il se cogne le nez dans sa recherche de solutions; mais, au moins, *il apprend que la générosité seule est insuffisante.*

cent dans une société donnée pour assujétir l'homme ou organiser son existence et avec lesquels les oppresseurs s'identifient en Bolivie. Combattre, donc, cette poignée d'hommes qui se servent de ces pouvoirs pour défendre leurs seuls intérêts à l'encontre même de ceux des masses populaires sans défense, et surtout sans espoir d'avoir accès un jour aux prises de décisions qui concernent pourtant tous les aspects de leur vie.

À la recherche d'outils d'analyse

Après avoir senti son impuissance et constaté sur place tout le dommage fait à l'homme par l'exploitation, Maurice Lefebvre ne s'est livré ni au désespoir ni au mysticisme. Ne se contentant pas d'éprouver l'impuissance, il veut la combattre. Il ira, en Sciences humaines, chercher les outils nécessaires pour déceler les vraies causes et dégager les vraies alternatives. Ce fut un choix, un pas dans sa démarche. Cela peut s'appeler aussi un engagement. Car engagement n'est pas activisme, et l'engagement politique, comme tous les engagements, se prépare. Dans une démarche, l'honnêteté ne consiste-t-elle pas à dépasser le stade des questions pour aller chercher les facteurs d'explication là où ils se trouvent ?

Ce sera donc un homme déjà engagé qui trouvera du côté de la sociologie des instruments pour mener cet engagement jusqu'au bout de sa logique propre. Pourquoi les oppressions existent-elles au point de détruire parfois la dignité humaine ? Au contact de ces oppressions, Lefebvre développe une conscience de classe. Ses nouveaux outils intellectuels l'aident à situer les réalités vécues dans la structure sociale globale. Les mineurs boliviens exploi-

tés renvoient tout droit à l'oligarchie nationale, elle-même inféodée à l'imperialisme étranger.

Devenu doyen de la Faculté de sociologie de l'Université nationale de La Paz, Lefebvre pratique cette sociologie qui cherche à saisir les faits sociaux: les faits tels qu'ils se présentent dans une société donnée. En Bolivie, il est bien placé pour connaître la situation socio-économique du pays; et cette connaissance l'oblige à dépasser le réformisme pour adhérer à une option révolutionnaire: « Il nous en coûtera plus que des mots; il nous en coûtera plus que de pieux désirs; il nous en coûtera plus que de commenter certains documents de réformateurs ou de papes; *il nous en coûtera plus que de grignoter timidement dans l'édifice imposant des structures économiques et sociales hautement injustes* » (La Paz, déc. 67). A cause de cette solidarité avec les plus démunis et parce qu'il voyait clair dans les structures sociales qui fabriquent ces démunis, parce que l'Évangile accule à l'identification aux plus démunis, le simple fait de prendre au sérieux l'Évangile intégral de Jésus-Christ rendait dorénavant le Père Lefebvre dangereux en Bolivie, et la Bolivie devenait un pays dangereux pour le Père Lefebvre ! Il y restera jusqu'à la mort.

Allié inconditionnel du peuple, Lefebvre pouvait-il, dans son action, éviter les affrontements avec la classe dominante ? Certes pas. Les pouvoirs politiques n'aimaient guère Maurice Lefebvre; nous le savons maintenant. Les pouvoirs ecclésiastiques supportaient parfois son action, le protégeaient comme individu, comme un des leurs, mais hésitaient à appuyer, sans équivoque, sa cause et celle de ses semblables. En refusant de couper les ponts avec l'oligarchie nationale, les évêques boliviens, dans l'ensemble, font davantage penser à ceux de l'Argentine et de la Colombie (connus pour leur inféodation à la classe possédante) qu'à ceux du Pérou et du Chili (connus pour leur participation spontanée au processus de libération nationale)³.

Créer des « focos » de vie nouvelle

Comme ses amis d'ISAL, Maurice Lefebvre respectait énormément le courage des jeunes universitaires boliviens et étrangers qui, en 1970, avaient pris le maquis dans la région de Teoponte. Sans croire à la rentabilité politique d'une telle option stratégique, il lui reconnaissait le mérite d'être cohérente, plus cohérente que le « verbiage

Chrétien révolutionnaire

Il n'y a pas à se le cacher, les quatre dernières années de sa vie ont été celles d'un Bolivien révolutionnaire. Il avait été rejoint par ce bout de lettre adressée par le Ché peu de temps avant sa mort: « Je suis de ceux qui savent risquer leur peau pour démontrer leurs vérités. » Et pour Lefebvre, qui ne dissociait plus le politique de l'évangélique, cela avait un sens précis en Bolivie: « Nos vérités ne coïncident sûrement pas avec la situation économique actuelle, avec la présente distribution des biens de capital et des biens de consommation. Nos vérités ne coïncident pas avec l'échelle sociale discri-

minatoire qui fait loi dans notre société. Nos vérités ne coïncident pas avec le traitement politique qui se donne aux richesses naturelles, matérielles et humaines ni avec la dépendance nationale soutenue par les sphères sociales. » (La Paz, déc. 1968.) Lefebvre n'était pas ce qu'on appelle un « populiste »: il était conscient de l'impossibilité d'être à la fois du côté des opprimés et du côté des oppresseurs. Sa solidarité avec les ouvriers et les paysans l'obligeait à combattre la structure d'oppression et les pouvoirs qui la soutenaient. Tous ces pouvoirs (économique, politique, ecclésiastique, etc.) qui s'exer-

3. Deux faits suffiront pour illustrer la collusion entre les pouvoirs ecclésiastiques et politiques en Bolivie. D'abord, le Nonce apostolique lui-même aurait trempé dans les manigances qui ont entraîné l'expulsion de Lefebvre et de quatre de ses compagnons, en septembre 1970, sous le régime Ovando. Ensuite, il y a ce silence prolongé de l'épiscopat bolivien depuis le dernier coup d'Etat. Des observateurs ne manquent pas de voir là un signe inquiétant de timidité et de non liberté; et il y a des liens qui ne favorisent pas l'audace: Mgr Luis Rodríguez, par exemple, évêque de Santa Cruz, est un ami intime du nouveau président Banzer. Cf. agence *Noticias Aliadas*, Lima, 23 déc. 1970 et 4 sept. 1971.

révolutionnaire » des « révolutionnaires de cabaret, de chaire ou de salon ». Lui aussi portait dans son cœur une lancinante exigence de cohérence. Il ne pouvait pas se payer le luxe de prolonger l'écartèlement entre un rêve irréalisable dans le court terme (avènement d'un socialisme démocratique) et une réalité inacceptable. Entre le maquis et le salon, il y avait peut-être place pour une stratégie révolutionnaire originale et constructive. C'est ici que s'insère le projet de « structures nouvelles » (cf. *Le Devoir*, 11 sept. 1971).

Pour vivre de façon cohérente par rapport à son utopie et pour contribuer à la transformation des structures sociales intolérables, Lefebvre entrevoit et réalise une possibilité très concrète. Il s'agit de faire surgir la vie nouvelle (de partage, de solidarité, d'égalité) dans une enclave, dans un « foco » à l'intérieur de la société globale. Par exemple, un groupe de trente familles pourrait former sa petite société et se donner ses propres structures. Pour Lefebvre, ces micro-sociétés sont tout à fait le contraire de ghettos. Elles émergent dans le système pour l'ébranler. C'est en multipliant des lieux de liberté, de fraternité et de créativité à l'intérieur même de la société oppressive que les agents de changement rendront leur rêve « croyable » pour un plus grand nombre. Voici un extrait révélateur d'une lettre de Lefebvre à ce sujet: « Cette petite société nouvelle voudra être et elle sera, si on arrive à la constituer, une protestation vivante contre des structures injustes, un défi aux autorités et à tous ceux qui contrôlent le pouvoir à leur avantage, un ferment révolutionnaire au milieu des classes populaires avec lesquelles elle devra s'assurer de multiples canaux de communications, un point de référence pour ceux qui devront élaborer les formes de demain. » (La Paz, déc. 1967.)

4. On trouvera un effort d'identification des « politisés chrétiens » québécois et de leurs besoins dans « Un réseau à bâtir », *Relations*, 363 (sept. 1971): 239.

Où sont les Maurice Lefebvre au Québec ?

Apparemment, les Maurice Lefebvre sont rares au Québec. Au fait, ils ne sont peut-être pas si inexistantes que certains le pensent ou le souhaitent. D'ici quelques années, il ne serait pas surprenant d'en voir émerger un plus grand nombre. Pour le moment, nos « politisés chrétiens », tout en vivant une très riche expérience, demeurent

trop isolés les uns des autres et ont des difficultés à sortir des ambiguïtés du « populisme ». Ce qui a fait la force de Lefebvre, c'est principalement son appartenance à un groupe (ISAL) et le fait qu'il était bien outillé pour analyser scientifiquement les réalités sociales. Quand aurons-nous notre ISAL au Québec ?⁴

LE REGARD NARQUOIS D'UN IRONISTE CULTIVÉ

Jacques FERRON: *Les roses sauvages. Petit roman suivi d'une lettre d'amour soigneusement présentée.* Col. « Les romanciers du jour ». — Montréal, Ed. du Jour, 1971.

Une fois, par taquinerie, elle l'appela Baron et le surnom lui était resté car, loin de s'en piquer, il avait été plutôt flatté.

Lui, le bel homme d'affaires avantageux, apparemment sûr de lui, dévoué et affectueux, « poli et prévenant malgré son exhubérance (sic) naturelle »; ELLE, « toujours profondément troublée d'avoir attiré son attention et de le voir amoureux d'elle », mais coupée de sa vie de jeune fille et isolée dans la banlieue névrosée, le type de ce que les Allemands appellent « eine grüne Witwe », une veuve en vert.

Ils avaient emmenagé ensemble avec la joie enfantine des jeunes gens qui se bâtissent une captivité comme s'il s'agissait d'un jeu.

Symbole de cet enfermement douillet, les plants de roses sauvages qu'ils ont plantés ensemble devant leur fenêtre, mais qui assombrissent de plus en plus la chambre nuptiale. C'est la naissance de Rose-Aimée qui déclenche la crise. Petite rose sauvage, elle entreprend instinctivement — mais d'autant plus férocement — la conquête de Baron. ELLE (l'absence des noms propres — Baron n'est qu'un surnom — reflète ici la fragilité des personnalités), affaiblie, incapable de se faire Madone et terrifiée à l'idée d'être une mauvaise mère, choisit de disparaître. Lui, renonçant à dominer un sentiment diffus de culpabilité, le scrupule d'avoir été de quelque façon responsable de leur échec, refuse d'admettre la mort de sa femme et reporte sur Rose-Aimée une affection aussi passionnée qu'ambiguë.

L'enfant, confiée à une famille de Cocagne, en pays acadien (nos souches terriennes!), connaîtra la vie d'un foyer normal. Quant à Baron, le salut lui est offert à l'échelle de Moncton par Ann, la fille d'une grande famille terreneuvienne, qui a assez voyagé pour échapper aux influences victorienne de son milieu.

Par fidélité (envers Rose-Aimée ? envers ELLE ?), il laissera tomber la perche, choisira son rêve: il attend Rose-Aimée.

Au terme de ses études, la jeune fille rentre à Montréal pour vivre avec un père qui se prend pour son fiancé; l'affrontement, inévitable, achève de détruire Baron. La jeune fille s'enfuit; il lui faudra l'initiation d'une année de voyages pour recommencer sa vie... avec un jeune psychiatre d'ascendance acadienne.

En renonçant au ton de la confiance, qui était celui du *Salut de l'Irlande*, l'auteur choisit de nous présenter un cas: froide, méthodique relation des événements et des états d'âme, qui tend à l'objectivité indiscutable du rapport médical. Le style des *Roses sauvages* garde le lecteur à distance: impossible de s'identifier aux personnages, on lui impose de les juger. Même les dialogues gardent quelque chose de lointain et d'aseptisé, ce en quoi ils expriment heureusement l'isolement des acteurs à l'intérieur de leurs petits mondes parallèles.

Sur ses personnages comme sur le milieu où ils évoluent, le narrateur promène le regard narquois de celui qui sait: ironiste cultivé, il ne se prive pas de quelques morceaux piquants sur le colonel Robert Monckton, une manière de Colborne d'Acadie, et la cité qui porte aujourd'hui son nom (« on dirait d'une ville où les piétons sont traqués, où la loi martiale serait proclamée à demeure »); sur les problèmes familiaux de l'auteur de *Maria Chapdelaine*, sur les suites de la révolution tranquille dans le monde des hôpitaux.

Ces quelques hors-d'œuvre n'enlèvent rien au mouvement d'un petit livre dur et brillant, qui repose bien, dans un certain milieu du Québec d'aujourd'hui, l'éternelle affirmation de la conscience en face de la fatalité: il s'agit ici de libération psychologique, peut-on la dissocier de la libération sociale ?

...crois-tu que de génération en génération la tragédie doive se continuer jusqu'à la fin des temps ? Pour qui te prends-tu donc, ma fille ?

Albert BEAUDRY.

Une crise de la démocratie libérale?

— RELATIONS rencontre M. Léon Dion

Le 30 mars 1971, M. Léon Dion, professeur au Département de science politique de l'Université Laval, présentait un important mémoire au Comité spécial mixte des Communes et du Sénat pour l'étude des problèmes constitutionnels. Le texte intégral de ce mémoire, intitulé *Le Canada et son avenir* a été publié dans le *Devoir*, les 2 et 3 avril 1971.

Se référant à « la montée de la contestation de l'ordre établi depuis l'automne de 1968 », M. Dion soutenait qu'on ne saurait « aborder la crise du fédéralisme canadien sans faire état de cette autre crise qui, de façon plus radicale peut-être que la première, ébranle l'ordre socio-politique canadien ». Le Québec, selon M. Dion, exprime ou reflète de façon particulièrement nette cette crise : « c'est au Québec, où les institutions et les valeurs libérales sont d'implantation récente, les cadres socio-politiques particulièrement frêles et les classes moyennes qui en constituent les principaux garants faiblement organisés, que la contestation de l'ordre libéral paraît gagner le plus d'adeptes et où il lui est le plus loisible de frapper dur ».

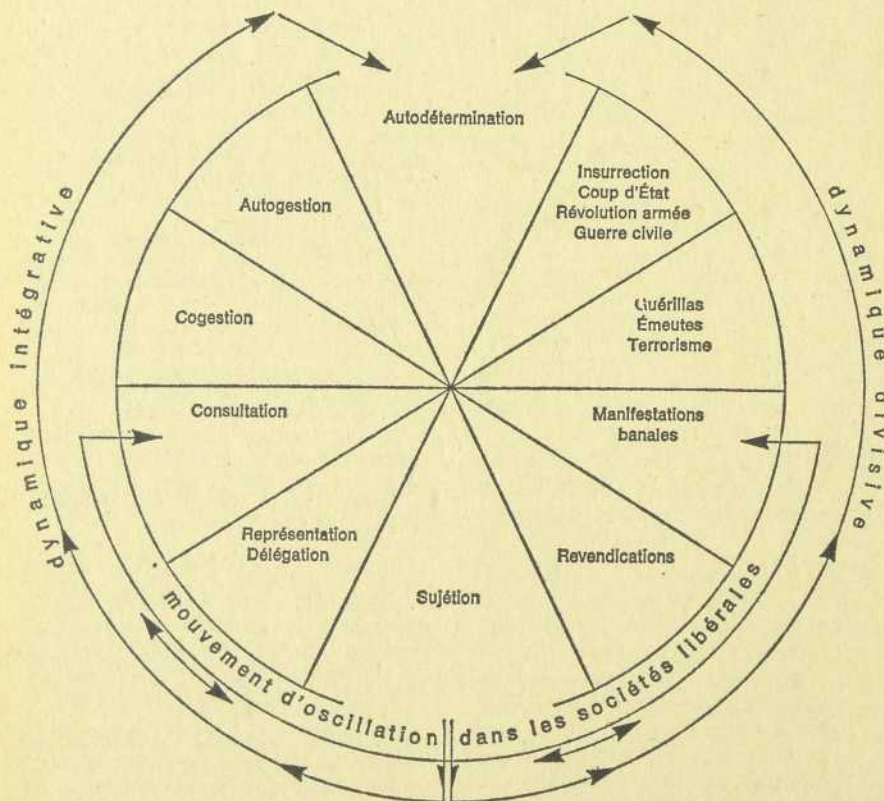
Lors d'une rencontre des membres du comité de rédaction avec M. Léon Dion, le 28 juin 1971, RELATIONS a tenté d'« aller plus loin » avec M. Dion...

RELATIONS : M. Dion, vous avez parlé de *crise de l'ordre socio-politique* au Québec et au Canada, de *contestation des institutions et valeurs libérales*; d'autres parlent volontiers de la *nécessité de créer une démocratie encore inexistante* chez nous comme dans l'ensemble des pays dits démocratiques. Pourriez-vous préciser votre diagnostic ?

L. DION : Toutes les institutions sociales ont besoin, selon une expression qui me plaît davantage que celle qu'on vient d'utiliser (*créer* notre démocratie), d'être *fondées*. Pour tenter de préciser le diagnostic formulé dans mon mémoire, je schématiserai comme suit les facteurs principaux et les coordonnées majeures de l'ordre socio-politique concret dans lequel nous vivons et dont je prétend qu'il est en crise.

L'homme, selon que je lis l'histoire, est né dans la *sujétion*, dans l'*assujettissement* aux forces de la nature, à lui-même, aux organisations sociales engendrées par la domination d'un homme ou d'un groupe. Or cet homme aspire à l'*autodétermination* et cette aspiration fait l'histoire. Le régime libéral est issu de cette aspiration; il est né de la révolte de l'individu contre l'organisation monarchique absolutiste. La démocratie libérale, fondée sur la *délégation/représentation*, a une visée fondamentalement individualiste; elle cherche à *faire de l'individu un citoyen* en lui donnant des moyens de contrôle de l'organisation sociale. Ces moyens doivent mener, selon l'aspiration humaniste évoquée il y a un instant, à la plus grande autodétermination possible. Dans une sorte de succession historique au cours de laquelle les nouvelles voies ou modalités d'action (ou de contrôle) ne supplantent pas les anciennes, mais se superposent à elles, la *consultation* cherchera à assurer une participation plus grande du citoyen à l'organisation sociale que ne le pouvaient les seules modalités de *délégation/représentation*; puis la *co-*

De la sujétion à l'autodétermination : une double dynamique



gestion; finalement, comme on commence à en voir certaines manifestations, l'autogestion.

Cette aspiration à l'autodétermination est cependant toujours — partiellement, du moins, — refoulée; elle se cherche alors d'autres voies, elle se donne d'autres mécanismes d'action — d'orientation *divisive*, cette fois, et pouvant aller jusqu'à la *révolution*: les *revendications*, d'abord; les *manifestations* banales, ensuite; et puis le *terrorisme* et la *révolution*, dans une sorte de *montée de la violence suscitée par la frustration quasi-constante* de l'aspiration à l'autodétermination par des voies ou selon des modalités que j'appellerai *intégratives*.

La question que je me pose — et qui m'amène à parler de crise de l'ordre socio-politique ou de remise en question des valeurs et institutions de la démocratie libérale — est la suivante: comment se fait-il que le *régime libéral*, qui repose sur l'affirmation de l'individu et le respect de ses aspirations, d'une part, et sur l'acceptation de la pluralité des groupes et de leurs tendances, d'autre part, se montre concrètement si peu capable de « digérer » les désirs de participation et d'autodétermination exprimés selon des modalités intégratives et les

refoule constamment vers les voies d'action divisives? Ou, en d'autres termes, pourquoi absorbe-t-il plus facilement, en l'encadrant ou en l'appropriant, la *violence* issue de la frustration (l'exemple des USA est particulièrement clair, mais pas du tout unique!) que les formes nouvelles de consultation, de cogestion et d'autogestion qui, surtout depuis les années '60, cherchent à implanter une plus réelle participation des citoyens à la vie socio-politique? Pourquoi faut-il que les demandes de caractère intégratif soient refoulées au point qu'une frustration trop longtemps subie et ressentie risque aujourd'hui de nourrir une *apathie* à l'endroit des organisations officielles, apathie qui tend à se généraliser et à regrouper les citoyens les plus dynamiques peut-être dans des mouvements visant à l'instauration de « *sociétés parallèles* »? Il faut bien voir, toutefois, que ces dernières ne peuvent constituer que des refuges provisoires.

En somme, la *volonté d'autodétermination, réprimée*, semble miner la capacité d'engagement intégratif; l'*apathie* dont je viens de parler me paraît être le grand problème de l'heure — un peu partout dans le monde et spécialement chez nous.

tres que les gouvernements et que l'on regroupe généralement sous le nom d'« *establishment* » — auront toujours tendance à « *refouler* » vers des modes divisifs les aspirations à l'autodétermination; ils ne réussiront cependant pas à tout bloquer. Objectivement et subjectivement, nous ne pouvons plus nous considérer comme des serfs.

RELATIONS: Mais les intérêts de certains groupes — et de ceux qui détiennent le pouvoir économique, notamment, — incitent l'ESTABLISHMENT à maintenir le STATU QUO...

L. DION: Oui. Mais les tendances vers l'autodétermination ont quand même déjà transformé les gouvernements et toutes les structures sociales. De sorte que de nouvelles formes d'organisation ou des organisations renouvelées font déjà appel à de nouveaux types d'hommes comme dirigeants. La papauté n'est pas ce qu'elle était il y a seulement trente ans. — En outre, si le sentiment d'asservissement est plus vif, c'est parce que s'est développée au cours des années et des siècles une capacité de conscience qui, à son tour, accroît la capacité d'organisation collective et de prise en charge par la collectivité de ses intérêts. Ce qui se passe présentement dans le monde ouvrier et dans le monde étudiant me semble significatif, à cet égard: nous avons là des révélateurs de la marche de l'humanité. — Je le répète: les visions myopiques sont injustes qui nous font voir le Québec, par exemple, au stade de la révolution ou en voie de devenir un Etat policier. La réalité est plus complexe que ces visions le laissent croire et déjà toutes les institutions sociales — gouvernements, pouvoirs économiques, unions ouvrières, Université, etc. — ont partie liée et exigent une *concertation* des aspirations et des efforts qui oblige à sortir des sentiers battus. D'ailleurs, on aura beau ne pas entendre telle ou telle réclamation, empêcher telle ou telle manifestation, on n'étouffera pas l'aspiration fondamentale à l'autodétermination, laquelle cherchera d'autres voies et empruntera, au besoin, celle de la violence et du terrorisme. Je persiste à croire qu'il serait possible d'éviter ces dramatiques « *déviations* ».

Il faut animer les dirigeants!

RELATIONS: Mais qu'est-ce qui freine, selon vous, les mouvements suscités par la volonté d'auto-détermination dont vous parlez?

L. DION: La volonté qu'a tout système de subsister, et qui correspond, au plan collectif, à l'instinct de conservation chez l'individu. Les « *dirigeants* » ou les « *pouvoirs* » sont porteurs de cette volonté de subsistance; ils voient trop facilement — et faussement — les diverses demandes formulées dans la société comme portant atteinte au système lui-même ou comme directement dirigées contre eux. C'est pourquoi l'*animation sociale* doit rejoindre les dirigeants tout autant que les autres citoyens; il faut animer les dirigeants!

RELATIONS: Mais est-ce possible? et les dirigeants ou les pouvoirs sont-ils seulement « *animables* »? — La lecture de l'histoire suggérée par le schéma proposé peut être relativement diverse. Elle peut donner à entendre, par exemple, que les dirigeants ou les pouvoirs n'ont accepté la délégation/représentation, puis diverses formes de consultation et même de cogestion, que lorsqu'ils ont senti que c'était

pour eux la seule façon de se maintenir au pouvoir et de maintenir les autres dans la sujétion — la seule façon de continuer d'exercer, plus subtilement et sans provoquer trop grande violence, le plein contrôle.

L. DION: Nous aurions alors une *société bloquée*. Pour ma part, je récuse semblable vision pessimiste au nom même de l'histoire et de ce qu'elle nous révèle quand on considère de longues périodes. En courte période pour l'immédiat, peut-être cette vision d'une société bloquée est-elle juste: il ne faut pas oublier que c'est une *révolution* qui a permis le pas important que marqua la délégation/représentation — et le gain demeure réel, malgré toutes les « *restaurations* » qui ont suivi la révolution française. Plusieurs gains objectifs ont ainsi été réalisés au cours de l'histoire, quand on la regarde par larges pans, même si, subjectivement, la conscience de l'assujettissement peut être aussi vive ou même plus vive aujourd'hui qu'autrefois. Les systèmes socio-politiques — et j'inclus ici les puissances économiques et l'Université et diverses structures au-

La part des intellectuels ?

RELATIONS : Dans la préparation et l'implantation des réaménagements — des mentalités et des structures — nécessaire à la **CONCERTATION** que vous souhaitez et, plus largement, dans la **REDEFINITION DES VALEURS** de notre société et dans la **REFORME DE SES INSTITUTIONS**, quel rôle peuvent jouer ceux que l'on appelle parfois ironiquement « les intellectuels » ? Vous semblez compter sur eux, dans votre mémoire au Comité spécial mixte des Communes et du Sénat. (cf. rec. 7). Mais peuvent-ils seulement être entendus par ceux qui, comme vous le disiez, cherchent à garder le plein contrôle et refoulent les aspirations à l'auto-détermination ?

L. DION : Aucun parti politique n'a besoin, dans nos sociétés libérales, des intellectuels pour être porté au pouvoir lors des élections. Et aucun gouvernement n'a besoin du concours de ces mêmes intellectuels pour se maintenir en place. Mais, en longue période, aucune société ne peut connaître une vie simplement tolérable pour la masse si les intellectuels ne peuvent exprimer avec une certaine liberté les valeurs qui la font vivre et articuler des projets concrets de participation selon des modalités d'inspiration intégrative. L'histoire l'a souvent montré : si les intellectuels ne peuvent formuler valeurs et programmes d'action, s'ils ne peuvent exercer leur *métier* au service de la société, alors, la société est *bloquée*. C'est cependant le destin des intellectuels, me semble-t-il, d'être « refoulés » constamment dans l'*opposition* — où le *Devoir* et *Relations*, par exemple, se sont généralement maintenus. Mais, finalement, les organisations ou « le système » finissent par assimiler une large partie de ce que les intellectuels ont élaboré avec, peut-être, en moins, une « pureté » qu'on ne saurait attendre de l'homme d'action réaliste aux prises avec des contraintes de tous ordres — et ce, malgré la volonté de puissance des dirigeants et l'instinct de survivance des pouvoirs. La révolution française, malgré toutes les restaurations, a quand même implanté bien des « idées » dans les structures et les institutions de la société libérale que nous connaissons. — Et sans doute les intellectuels ne doivent pas se laisser « acheter » ni « posséder ». Mais il me semble que, sans faire le jeu de l'asservissement, il est possible d'agir efficacement et, patiemment, d'obtenir les transformations auxquelles on tient.

RELATIONS : Il demeure que, bien souvent, valeurs et programmes d'action formulés par les intellectuels sont davantage « intégrés » par les gouvernements et autres pouvoirs que « digérés ». Sans accuser les détenteurs des pouvoirs de machiavélisme conscient et concerté, l'intellectuel peut alors se sentir intérieurement torturé : il a engagé sa vie dans une action qui produira peut-être quelque chose de positif, mais dans une bien faible proportion, tandis que la majeure partie de ses efforts risquera de sombrer dans l'inutilité ou, pis, de fournir aux pouvoirs des instruments de répression subtile. A cause de l'ignorance des détenteurs de pouvoir, bien souvent, à cause aussi de leur volonté de puissance qui les empêche de porter un regard critique sur leur propre action et qui leur fait identifier le bien de la société globale avec leurs intérêts souvent mesquins, l'intellectuel a parfois le sentiment qu'on l'achète et qu'on le possède malgré lui.

L. DION : Vous me ramenez à l'*urgence de l'animation des dirigeants*. Car on peut combattre l'ignorance, même si la volonté de puissance est sans doute indéracinable du cœur de l'homme — de tous les hommes, et donc aussi de vous et de moi. Les ministres, les recteurs d'université, etc. sont trop souvent accaparés par les exigences implacables du quotidien; ils sont incapables de prendre la distance nécessaire au regard critique. Il appartient aux intellectuels, par les moyens mis au service de la parole (et donc, aussi, par *Relations* !), de leur faire voir ce qu'ils ne voient pas. — La conscience de l'assujettissement, avon-nous dit tantôt, se fait plus vive; et, partant, plus vif se fait aussi le désir d'une plus réelle autodétermination, avec tous les déchirements intérieurs et toutes les divisions et les ébranlements sociaux qui s'ensuivent. Il faut travailler à une restructuration de la société.

RELATIONS : Mais la tâche d'animation que vous proposez, si elle n'est pas utopique, s'avère particulièrement difficile du fait que les gouvernements, par exemple, sont soumis à la constante influence de ce qu'on pourrait appeler un pouvoir économique **DIFFUS** sur lequel, précisément parce qu'il est diffus, il est presque impossible d'agir.

L. DION : Les décisions en fin de compte, se prennent, dans les divers ordres de pouvoir, en fonction de lectures particulières de la situation faites de l'extérieur du champ d'action directement contrôlé par les divers pouvoirs. De sorte que la critique des lectures proposées et la présentation

de nouvelles lectures de la situation socio-politique globale ou de situations particulières entrent finalement, d'une manière ou d'une autre, dans le champ de vision des dirigeants et des détenteurs de pouvoir et les obligent peu à peu à réorienter leur action; de sorte que cette critique et cette présentation de nouvelles lectures, de même que la présentation conséquente de valeurs nouvelles et de programmes d'action, sont déjà de l'*action politique*.

RELATIONS : Votre option, à ce niveau, repose sur un acte de confiance — de foi — dans la capacité d'accueil et dans la capacité de conversion des dirigeants. Or ceux-ci sont constamment soumis à la pression très forte de groupes minoritaires économiquement puissants, jaloux de leurs privilèges et capables de les défendre.

L. DION : Oui, un acte de confiance; mais non de confiance aveugle. Je vois très clairement cette forte pression dont vous parlez; elle s'exerce de maintes façons et tend toujours à refouler, comme je le signalais tantôt, les aspirations à l'autodétermination — et les intellectuels qui les formulent — dans l'opposition. Mais il y a certaines « enclaves », dans les syndicats, par exemple, et même dans les partis politiques, qui font peu à peu évoluer ces institutions par la force et la constance de leurs aspirations et de leurs requêtes — de leurs revendications, au besoin. Les institutions ne peuvent faire toujours la sourde oreille. (Et, s'il y a plus de liberté d'expression et plus grande capacité d'accueil, à cet égard, du côté des syndicats que du côté des partis politiques, cela tient principalement, selon moi, au fait que les syndicats vivent 12 mois par année, tandis que les partis politiques ne vivent vraiment qu'un mois à tous les cinq ans !)

RELATIONS : Mais ces « enclaves » n'obtiennent souvent que bien peu.

L. DION : Ainsi, du moins, le perçoit-on, parce que l'ampleur des demandes croît plus vite que celle des trop lentes réponses. C'est la théorie des *raising expectations* constamment vérifiée par l'analyse systémique : entre l'*input* et l'*output*, se produit toujours une déperdition d'énergie qui fait que la réponse ne satisfait jamais pleinement à la demande. Et la déperdition, dans des systèmes trop complexes ou « durcis », engendre parfois une différence qualitative entre le résultat escompté et le résultat effectivement obtenu. On pourrait évoquer ici le « trop peu - trop tard » formulé à

l'occasion de la querelle autour des chèques bilingues. Plus largement, on doit reconnaître que les « dirigeants » n'ont plus l'attitude négative de jadis face aux réclamations d'un statut reconnu pour la langue française au Québec et dans l'ensemble du Canada — malgré l'échec de M. Bourassa à la GM. C'est dire que des progrès ont été accomplis. Mais des progrès insuffisants et, dès lors, non perçus comme

tels, parce que la situation, entre temps, s'est détériorée et que les demandes doivent maintenant se faire plus importantes en même temps que plus pressantes. — Un jour viendra où le système lui-même proposera des modalités d'autodétermination... dont on ne voudra pas, parce qu'elles seront déjà jugées « dépassées ». On n'arrête les feux de forêt que si la tranchée a été creusée assez loin...

l'Eglise de Hollande, par exemple, malgré ses faibles effectifs numériques, a pu contribuer à la réforme générale de l'Eglise en s'insérant délibérément et efficacement dans le circuit de l'Eglise universelle après s'être solidement enracinée chez elle.

Tant que, chez nous, 80% des polytechniciens iront s'enrôler dans des entreprises gouvernementales et que la très grande majorité d'entre eux, après quelques années seulement, renonceront à leur métier propre pour faire du travail d'administration, il faudra compter sur d'intraçables « coups de cerceaux » pour sortir de la présente stagnation.

Convient-il, aux divers niveaux de la science, de la recherche appliquée, de l'économie, etc., d'établir d'abord un réseau québécois pour le relier ensuite à des réseaux plus vastes ? ou d'utiliser les ponts qui existent déjà, mais qui ne sont pas suffisamment franchis ? C'est poser en termes non directement politiques la question de la séparation du Québec ou de sa permanence dans une confédération renouvelée. Quelle que soit l'option, des rouages essentiels doivent être mis en place si nous voulons vivre dans une société auto-déterminée.

RELATIONS : Et quelle part faites-vous dans l'aventure de fondation de notre société, aux NOUVEAUX POUVOIRS ? Voyez-vous une promesse d'avenir dans cette conscientisation des milieux populaires qui, par les comités de citoyens ou d'autres modes d'organisation communautaire, cherchent à prendre la parole et, ultérieurement, le pouvoir ? Voyez-vous là un pas important — et des mécanismes appropriés — vers l'auto-détermination de notre société ?

L. DION : J'hésite à parler, avec Jacques Grand'Maison, par exemple, de « nouveaux pouvoirs ». Car je ne vois, pour ma part, que des groupes qui aspirent à une plus grande autodétermination, qui aspirent au « pouvoir ». Il est difficile d'analyser ce phénomène de conscientisation populaire — qui ne rejoint encore que de petits groupes et ne pourra sans doute jamais gagner toute la masse — et d'en jauger le poids ou la force. D'abord — et peut-être surtout — parce qu'il s'agit d'un phénomène fort divers, allant du BAEQ à Multi-Média en passant par une gamme très variée de communautés et de mouvements. Je ferai néanmoins quelques observations.

1° Il est déplorable que les dirigeants considèrent d'emblée comme « divisives » les entreprises d'animation et de conscientisation populaires qui,

Exaspération... et rupture ?

RELATIONS : Lorsque vous parlez de CRISE, laissez-vous entendre que nous avons atteint une sorte de point de rupture ou d'éclatement dans ce processus de RAISING EXPECTATIONS que vous venez de décrire ?

L. DION : Un point de rupture révolutionnaire ? Je ne crois pas. Et je ne vois pas que nous ayons les conditions nécessaires à une révolution — à moins que cette révolution se produise aux Etats-Unis et alors le Québec pourrait agir comme un détonateur. Mais peut-être avons-nous atteint — et c'est un facteur important de la crise actuelle — un point de rupture qui confine bien des forces vives dans l'apathie ou dans la marginalité de ce qu'on appelle les sociétés parallèles.

RELATIONS : Et le phénomène hippie en serait un signe.

L. DION : Oui; encore qu'il faille en bien saisir la portée. Il existe de nombreux précédents au phénomène hippie. C'est ainsi que, pour prendre un exemple relativement récent, un million de jeunes Allemands, issus de l'austère petite bourgeoisie, ont passé l'été de 1967, réunis par petits groupes, dans la Forêt Noire. On réinventera toujours le monastère de Cluny, fondé au 10^e siècle, parce qu'il y a en chaque homme un besoin de contemplation et de création qui, très souvent, ne peut être assouvi au sein des organisations officielles. Mais il ne faut pas, non plus, minimiser l'importance du phénomène actuel de désenchantement et de désengagement politiques: il témoigne d'une crise sérieuse des valeurs et des institutions de notre société. L'apathie elle-même peut être une étape vers la révolte.

RELATIONS : Et quelles sont, selon vous, outre l'animation des dirigeants, les voies d'issue ?

L. DION : J'attache, pour ma part, une grande importance à la revalorisation de la fonction publique. Le Québec, à cet égard, accuse un retard

qui nous impose un rattrapage difficile et qui, pour l'instant, fausse le jeu des relations Québec-Ottawa. Les propos du premier ministre Trudeau, par exemple, reflètent généralement avec exactitude l'intelligence de la situation qu'ont les fonctionnaires de la grande machine fédérale et qui s'inscrit dans les divers programmes du gouvernement fédéral. Alors que, au Québec, on peut faire campagne pour la chefferie d'un parti en dénonçant, avec les applaudissements des partisans, les fonctionnaires et leur travail. C'est profondément triste. Le projet de loi Castonguay est un des rares projets récents du Québec qui repose sur 3 ou 4 années de travail sérieux. Nos députés semblent croire — ils sont « capables » — qu'ils peuvent remplacer les fonctionnaires. A Québec, comme à Ottawa et comme ailleurs, — mais c'est là une toute autre question — il s'impose, bien sûr, de réorienter l'action des fonctionnaires.

Le Québec a davantage besoin de compétence que de slogans électoraux. Et la compétence, dans le monde où nous vivons, repose sur un réseau de communication qui, chez nous, est encore à établir: nos universitaires ont souvent des projets de recherche... dont ils peuvent soudain lire les résultats dans une revue étrangère ! Or la réussite de Bombardier est un des très rares « coups de cerceaux » qui restent possibles dans une société où l'innovation sérieuse vient de plus en plus de la science et ne peut plus résulter du seul génie individuel. Le « coup de cerceaux », ce fut la réussite industrielle de cet entrepreneur montréalais qui avait vu venir la grippe espagnole... Dans un monde étroitement interdépendant comme le nôtre, la réussite ne peut plus dépendre des hasards de cette sorte. Et sans doute sommes-nous un « petit pays »; mais le Québec a quand même une population de 6,000,000 et on a vu comment

fondamentalement, expriment l'aspiration à l'autodétermination. Les troubles que nous avons connus ces dernières années ont aussitôt été attribués aux animateurs sociaux, considérés comme agitateurs à la solde de l'étranger et à la remorque de ses idéologies.

2° Il faut reconnaître, toutefois, que l'entreprise d'animation sociale constitue une action politique explosive. Et cela tient à plusieurs facteurs : a) à l'ambiguïté des techniques de l'animation tout autant que de ses buts, parfois — de sorte que les animateurs, voulant amener les citoyens à définir eux-mêmes leur situation et les finalités de leur action éventuelle, sont parfois devenus ou, du moins, ont souvent été vite perçus comme des propagandistes; b) à l'orientation facilement trop négative du travail d'animation poursuivi — de sorte que les « attentes » (cf. la théorie des *raising expectations*) ont été exacerbées sans que des instruments ou des mécanismes de transformation aient été mis au point, qui pourraient efficacement y répondre.

3° Plus fondamentalement, il faut se demander jusqu'à quel point la société peut être « parcellisée », jusqu'à quel point l'autorité peut être efficacement démultipliée — ainsi que le réclament certains responsables ou théoriciens de l'organisation communautaire. Et quels mécanismes de regroupement ou de concertation pourront articuler les projets divers de ces corps multiples dans une société globale cohérente. Il y a là un important travail à faire, si l'on veut éviter à la fois le désengagement et l'anarchisme.

4° Il faudra veiller aux « débouchés » de cette entreprise d'animation/conscientisation. En d'autres termes, il faudra veiller à articuler cette action

avec d'autres types d'action — car la réalité socio-politique n'est pas unidimensionnelle — à d'autres niveaux et sans exclure les moyens plus traditionnels que sont les partis politiques, les syndicats, les associations diverses. Car c'est un projet de société globale autodéterminée qu'il faut poursuivre.

RELATIONS : Mais peut-on éviter l'exaspération des frustrations que vous semblez craindre ? La conscience de l'injustice subie engendre normalement un pouvoir de rébellion dont on ne saurait nier la légitimité.

L. DION : Mais qu'on n'a pas le droit de canaliser, pour autant, dans des aventures sans issue. Il ne suffit pas de faire prendre conscience de l'injustice subie; il faut aussi ouvrir des voies vers un monde plus juste. Je dis *plus juste*, car la justice intégrale demeure une utopie qui, cependant, doit orienter les efforts de l'homme et, partant, l'histoire. Mais il y aura toujours des strates sociales et des oppressions; et nous n'avons pas le droit de nourrir inconsidérément l'irréalité des rêves. La stratification sociale, longtemps liée à la naissance, fut ensuite dépendante des richesses; elle sera de plus en plus liée à l'intelligence. Le sous-prolétariat de demain sera celui des morons. Et cela tient à la triste misère — à la pitoyable misère qui s'avère cruellement impitoyable — de la condition humaine. Il faut et il faudra toujours, cependant, avec acharnement à faire reculer les frontières de cette misère — par la correction *possible*, par le truchement d'une volonté et d'une compétence réelles, des nombreuses injustices inacceptables qui ne cessent de retarder la marche de notre société vers une plus grande autodétermination.

OUVRAGES REÇUS

- BERNARD, Jean-Pierre: *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle*. — Québec, PUQ, 1971, 395 pp.
- DE LUBAC, Henri: *Tellhard et notre temps*. Col. « Foi vivante », 138. — Paris, Aubier, 1971, 127 pp.
- DE MARTINO, Ernesto: *Le Monde magique. Parapsychologie, ethnologie et histoire*. Col. « Marabout Université », 215. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 256 pp.
- DENIS, Jean-Paul: *Caravaning et camping pour tous*. — Montréal, Ed. du Jour, 1971, 201 pp.
- Dossiers du cinéma: *Films 1; Cinéastes 1*. — Paris, Casterman, 1971, resp. 62 et 56 fiches sous pochette, 256 pp. ch.
- FORD, Brian: *Les armes secrètes allemandes. L'arsenal de la dernière chance*. Col. Marabout « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale », 18. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 184 pp.
- Fusions et regroupements d'entreprises. A partir d'un colloque organisé par le Centre des dirigeants d'entreprise. — Montréal, Ed. Commerce et Ed. du Jour, 1971, 162 pp.
- HÉBERT, Louis-Philippe: *Le Roi jaune. Récits*. — Montréal, Ed. du Jour, 1971, 321 pp.
- JUKES, Geoffrey: *La défense de Moscou. Coup d'arrêt à l'Est*. Col. Marabout « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale », 19. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 187 pp.
- MANVELL, Roger: *SS et la Gestapo. Le règne de la terreur*. Col. Marabout « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale », 17. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 188 pp.
- MERTON, Thomas: *Les Titans*. — Paris, E. du Seuil, 1971, 123 pp.
- MONTPLAISIR, Robert: *Prémices*. — Montréal (3785, Préfontaine), Ed. Danielle Laliberté, 1971, 54 pp.
- MORRIS, Ramona et Desmond: *Hommes et singes. Les étranges rapports entre l'homme et son plus proche parent*. Col. « Marabout Université », 219. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 249 pp.
- OFFICE CATÉCHÉTIQUE DU QUÉBEC: *La Force des rencontres. Documents*. — Montréal, Fides, 1971, 5 fascicules.
- OFFICE CATÉCHÉTIQUE DU QUÉBEC: *Vivre son âge*. — Montréal, Fides, 1971, album de 56 pp.
- PAUL VI: *Le renouveau de la vie religieuse. Exhortation apostolique*. — Paris, Ed. du Centurion, 1971, 63 pp.
- PLANTE, Guy: *Le rigorisme au XVIIIe siècle. Mgr de Saint-Vallier et le sacrement de pénitence*. Col. « Recherches et synthèses », Morale, 7. — Gembloux, J. Duculot, 1971, 189 pp.
- POTRAS, Lionel: *Henri Bosco et la participation au monde*. Col. « Seges », 14. — Fribourg (Suisse), Ed. universitaires, 1971, 328 pp.
- RAGON, Michel: *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 1: Idéologies et pionniers, 1800-1910*. — Tournai, Casterman, 1971, 349 pp.
- RICARD, Matthieu: *Les migrations animales*. Col. « Marabout Université », 216. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 254 pp.
- ROULLÉ, Alexandre: *Prêtres d'aujourd'hui pour demain*. Col. « Théologie, pastorale et spiritualité », 24. — Paris, P. Lethielleux, 1971, 79 pp.
- ROUX, André: *L'Évangile dans la forêt*. — Paris, Ed. du Cerf, 1971, 195 pp.
- ROY, Marie-Anna A.: *Les visages du vieux Saint-Boniface*. — Saint-Boniface (9221, rue Masson), 167 pp. polyc.
- SABAIS, Heinz Winfried: *Des dieux, des empereurs, des dictateurs*. — Tournai, Casterman, 1971, 235 pp.
- SWINSON, Arthur: *Singapour. Foudroyante victoire japonaise*. Col. Marabout « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale », 16. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 186 pp.
- TAYLOR, Gordon Rattray: *La révolution biologique. Des modifications de l'homme par lui-même à la création de la vie en laboratoire*. Col. « Marabout Université », 220. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 302 pp.
- TERNON, Dr Yves, HELMAN, Dr Socrate: *Le massacre des aliénés. Des théoriciens nazis aux praticiens SS*. — Tournai, Casterman, 1971, 271 pp.
- VANIER, Georges P.: *Je ne demande qu'à servir. Choix de discours par Michel Vanier et George Cowley*. Col. « Pensée actuelle ». — Montréal, Ed. Beauchemin, 1971, 164 pp.
- ZAHRNT, Heinz: *Dieu ne peut pas mourir*. — Paris, Ed. du Cerf, 1971, 286 pp.

OPÉRATION 12012

2,000 abonnements nouveaux

Utiliser la formule d'abonnement, page 268.

Le nationalisme de notre roman historique

par

René Dionne

Le roman historique a beaucoup sévi chez nous, surtout au milieu du dix-neuvième siècle et, de façon intermittente ou épisodique, dans la première moitié du vingtième. Pourtant, jusqu'ici, on ne l'avait guère étudié qu'à travers les inévitables pages de nos histoires littéraires, en quelques thèses restées à l'état de manuscrits¹, et dans des articles dispersés au gré de nos journaux et revues², tous travaux, d'ailleurs, partiels ou incomplets. Aussi l'ouvrage que vient de publier M. Maurice Lemire, professeur à l'Université Laval, ne peut-il être que bienvenu. Le sujet, que révèle bien le titre du volume, en a été admirablement choisi: *Les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*³.

Les sources

C'est au nationalisme, en effet, que notre roman historique doit sa naissance et sa survie, son intérêt aussi et, peut-être, exception faite de quelques réussites particulières⁴, sa seule importance. Les premiers essais du genre, ceux de Trobriand⁵ et de Doutré⁶, — pour ne point parler de *l'Influence d'un livre*⁷ qui, malgré son sous-titre: *roman*

historique, ne prend appui, d'une part, que sur quelques faits divers et ressortit, d'autre part, au domaine de la légende, — n'ont pas attendu *l'Histoire* de F.-X. Garneau pour paraître; ils sont nés, ou ont profité, du souvenir à la fois ému et glorieux, encore tout frais à la mémoire collective, des troubles de 1837-38 et de la guerre de 1812, et si Doutré n'accorde, en somme, que peu de pages à l'histoire de celle-ci, dont il use, semble-t-il, comme d'un cadre aguichant, c'est que, ainsi qu'il le déplore vivement dans sa préface, il ne s'est pas trouvé jusqu'alors d'historien pour faire connaître « l'histoire du Canada depuis l'avènement de la domination anglaise sur notre pays⁸ ». Ainsi, en même temps que se développait une littérature nationale, presque tout entière d'inspiration romantique⁹, se manifestait à travers elle la conscience que, à Châteauguay et sur les bords du Richelieu, les nôtres avaient fait montre de courage et révélé, sur les champs où l'on acquerrait alors honneurs et respect, un vouloir-vivre collectif qui tenait à être clairement identifié.

Aussi croyons-nous, à l'encontre de M. Ethier-Blais¹⁰, que notre roman historique

8. Nous ne sommes pas d'accord avec M. Lemire lorsqu'il affirme que, jusqu'à la parution de *l'Histoire* de Garneau, les Canadiens français « avaient ignoré presque complètement leur passé », assertion qu'il tâche à justifier en l'annotant comme suit: « Il faut songer ici à Joseph Doutré qui s'excusait dans la préface des *Fiancés de 1812* d'ignorer l'histoire du Canada parce que personne ne s'était préoccupé de l'écrire. » (P. 7 et note 8.) Il y avait eu les historiens du régime français, entre autres Charlevoix, que Michel Bibaud venait d'appréter à sa façon et tentait de prolonger; il y avait aussi les travaux des pionniers: J.-F. Perrault, G.-B. Faribault, Jacques Viger, etc; ce que déplorait plus précisément Joseph Doutré, c'était l'absence d'histoire du Canada depuis la Conquête. — Curieuse aussi cette affirmation de M. Lemire, à savoir que, avant la publication de Garneau, les Canadiens français « se prenaient pour des vaincus », mais que, ensuite, « la vérité historique leur permettrait de relever la tête » (*ibid.*). Après comme avant, il nous semble qu'ils sont restés des vaincus; ce qui a changé, ce n'est pas la vérité historique, mais une certaine façon de se voir à travers l'histoire: la lecture que Garneau a faite de la leur les fait apparaître nobles et grands en son miroir, et ils sont fiers malgré leur défaite.

9. Voir à ce propos David Hayne, « Sur les traces du préromantisme canadien », dans *Archives des Lettres canadiennes*, tome I, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, pp. 137-157.

n'est pas issu tout uniment de *l'Histoire du Canada* de M. Garneau: il profitera, bien sûr, du succès et de l'influence de ce grand œuvre, mais il ne s'abreuvera que petitement à ses eaux jugées dangereuses parce que libérales; il n'est pas né non plus, purement et simplement, comme l'affirme M. Lemire, « avec le nationalisme romantique importé au Canada par Garneau¹¹ »: il est d'abord, tout comme l'œuvre de notre historien national, le produit d'un nationalisme original, « canadien », qui, après avoir été dynamique, agressif et flamboyant depuis la fondation du parti « canadien » et de son journal: *le Canadien* (1806), a perdu tellement de plumes dans les années '30, surtout en 1837-38, puis en 1840-41 avec l'instauration de l'Union, qu'il est devenu défaitiste au plan de l'action immédiate et ne songe plus qu'à deux choses: tirer le meilleur parti possible des circonstances politiques (ce à quoi s'emploieront Lafontaine, Morin et leurs partisans) et, sur le plan personnel et collectif, retrouver sa fierté et sauver son honneur en gravant dans la mémoire des hommes le souvenir de la grandeur passée.

C'est ainsi conditionné que, vers 1837, origine dans l'angoisse le projet historique de Garneau: « Non, pour nous plus d'espoir, notre étoile s'efface / Et nous disparaissions du monde inaperçus¹². » Ce pessimisme, que partagent les contemporains du poète¹³,

10. « Le Nationalisme dans les romans historiques canadiens-français », dans *le Devoir*, 31.10.70:12.

11. *Les Grands thèmes nationalistes...*, p. 1.

12. Ces vers sont extraits du poème « Au Canada » de F.-X. Garneau; le poème est de 1837 et porte, éloquentement, en sous-titre: « Pourquoi mon âme est-elle triste ? » Voir le texte intégral dans la deuxième édition du *Répertoire national* de J. Huston, vol. II, Montréal, J. M. Valois & Cie, 1893, pp. 48-51.

13. Voici, à ce sujet, le témoignage de H.-R. Casgrain: « Pour apprécier avec justice et impartialité l'œuvre de M. Garneau, il faut se reporter à l'époque où il a commencé à écrire. Il traçait les premières pages de son *Histoire* au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque par cet acte elle croyait avoir mis le pied sur la gorge à la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud, et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien; tandis que, du fond de leur lointain exil, les gémissants des Canadiens expatriés, leur prêtant

prend chez lui, comme l'a noté avec justesse M. Fernand Dumont, une « tonalité particulière: à l'appréhension d'une disparition des Canadiens français s'ajoute l'angoisse de l'oubli. Là prend sa source le projet d'écrire l'histoire nationale: surmonter l'échec effectif en faisant vivre la nation dans la mémoire universelle¹⁴. » Quelques années plus tard, soit plus exactement le 17 septembre 1850, Garneau pense encore de même lorsqu'il écrit à Lafontaine ce qui suit: « Il est probable, à voir la tournure lente, mais inévitable peut-être, que prennent les choses dans notre pays, que ce soit le dernier, comme c'est le premier ouvrage historique français écrit dans l'esprit et au point de vue assez prononcés qu'on y remarque; car je pense que peu d'hommes seront tentés après moi de se sacrifier pour suivre mes traces. » Et l'historien d'ajouter sur un ton testamentaire: « Je veux, si mon livre me survit, qu'il soit l'expression patente des actes, des sentiments intimes d'un peuple dont la nationalité est livrée aux hasards d'une lutte qui ne promet aucun espoir pour bien des gens. Je veux entreprendre cette nationalité d'un caractère qui la fasse respecter par l'avenir¹⁵. »

C'est cette motivation profonde qui fera que, « inconsciemment, fort probablement, comme l'écrit M. Lemire, notre historien poursuivi(vra) les objectifs du romantisme nationaliste: la mission providentielle de la nation, l'exaltation de la race, le culte du héros¹⁶. » Ces objectifs toutefois, il ne les aura pas tout de go empruntés; il en aura plutôt éprouvé spontanément le besoin en son cœur de patriote, et c'est poussé instinctivement par celui-ci qu'il lira Michelet, Thierry et Guizot, et maints écrivains romantiques¹⁷. Et il arrivera que, à tant fixer ces

une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles. L'horizon était sombre, l'avenir chargé d'orages, et quand il se penchait à sa fenêtre, il entendait le sord grondissement de cette immense marée montante de la race anglo-saxonne qui menaçait de cerner et d'engloutir le jeune peuple dont il traçait l'histoire, comme elle avait déjà submergé deux nationalités naissantes de même origine: au sud, celle de la Louisiane; au nord, celle de cette infortunée Acadie, jetée aux quatre vents du ciel. Parfois il se demandait si cette histoire qu'il écrivait n'était pas plutôt une oraison funèbre. » *De Gaspé et Garneau*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1922, pp. 103-104.

14. « Idéologie et conscience historique dans la société canadienne-française du XIXe siècle », dans *France et Canada français du XVIe au XXe siècle* (colloque de Québec, 10-12 octobre 1963), édité par Claude Galarneau et Elzéar Lavoie, coll. « les Cahiers de l'Institut d'Histoire », 7, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 288.

15. Cité par H.-R. Casgrain, *De Gaspé et Garneau*, p. 115.

16. *Les Grand Thèmes nationalistes...*, p. 5.

17. Voir Arsène Lauzière, « Le Romanisme de François-Xavier Garneau », dans *Archives des Lettres canadiennes*, tome I, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, pp. 158-183.

objectifs naturels, à tellement vouloir les fonder historiquement de façon irréfutable, le pessimisme de Garneau se muera petit à petit en l'optimisme modéré qu'il exprime dans la conclusion de son *Histoire*, et que Fernand Dumont remarque ainsi: « (...) la conscience de l'historien, se déplaçant de la situation tragique au rêve historique, tire de celui-ci une orientation d'avenir. A condition d'être fidèles aux vertus du passé, de ne se consacrer pour ainsi dire qu'à elles, les Canadiens français pourront peut-être survivre¹⁸. » Il semble bien, cependant, que, aux yeux de Garneau, il n'existe plus de grande destinée possible pour notre peuple, et qu'il doive se résigner à ne jamais posséder d'autre renommée que celle que l'histoire juste reconnaîtra à son glorieux passé: « Aujourd'hui les Canadiens forment un peuple de cultivateurs dans un climat rude et sévère. Ils n'ont pas, en cette qualité, les manières élégantes et fastueuses des populations méridionales; mais ils ont de la gravité, du caractère et de la persévérance. Ils l'ont fait voir depuis qu'ils sont en Amérique, et nous sommes convaincu que ceux qui liront leur histoire de bonne foi, avoueront qu'ils se sont montrés dignes des deux grandes nations aux destinées desquelles leur sort s'est trouvé ou se trouve encore lié¹⁹. » Pour Garneau, notre destin collectif est donc fixé: il continuera d'être, sinon parasitaire, du moins marginal; notre avenir, il l'estime dépendant du respect que la nation conquérante aura pour la race de lutteurs que nos pères ont été et que nous continuerons d'être, dépendant également de l'intérêt que l'Angleterre sagace trouvera à laisser subsister cette sorte d'épine au flanc des Etats-Unis²⁰.

Les thèmes

Les auteurs de nos romans historiques, sans se mettre à l'école de Garneau, — du moins pour la plupart, — ont poursuivi des objectifs quand même assez semblables, de par un pareil instinct de vie ou de survie nationale, ainsi qu'il ressort avec évidence du choix et du traitement de leurs thèmes tels qu'analysés par M. Lemire.

Nos romanciers se sont d'abord efforcés de montrer la grandeur des Canadiens du régime français, en exploitant et valorisant le thème de l'Iroquoise; ce thème excellemment romantique (« le bon sauvage... ») prend petit à petit une allure nationaliste à mesure que l'on y fait percer et surgir de plus en plus, devenant thèmes à leur tour, les figures des missionnaires, des pionniers (colons, coureurs des bois,

18. « Idéologie et conscience historique... », *loc. cit.*

19. F.-X. Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 3e éd. revue et corrigée. Tome troisième, Québec, P. Lamoureux, 1859, p. 359.

20. *Id. ibid.*, entre autres, pp. X, XX-XXII, 359, etc. Quelques-uns des textes importants de Garneau sont accessibles dans Arsène Lauzière, *François-Xavier Garneau*, coll. « Classiques canadiens », 29, Montréal, Fides, 1965, 96 pp.

explorateurs) et des soldats de la Nouvelle-France. En mettant l'accent sur ces thèmes, que M. Lemire appelle « positifs » et qui ont servi à la confection de la moitié ou presque de nos romans historiques, nos auteurs, — il vaut la peine de le noter, — ne dépendent pas tant de Garneau que de Ferland, Casgrain et autres de même sainte histoire.

Garneau, en effet, s'il avait longuement rappelé et auréolé l'histoire du régime français, avait, d'une certaine façon, tendu à montrer davantage la valeur encore supérieure des lutteurs du régime parlementaire. Dans la préface à son *Histoire*, il considère « l'époque mémorable de l'établissement du gouvernement constitutionnel dans ce pays » comme « un de ces actes glorieux dont toute une race aime à s'honorer jusque dans ses plus lointaines ramifications »: « L'histoire de cette colonie redouble d'intérêt à partir de ce moment. On voit, en effet, les sentiments, les tendances et le génie du peuple, longtemps comprimés, se manifester soudainement; de grandes luttes politiques et de races agitent aussitôt la société; le gouvernement et les représentants du peuple combattent avec ardeur sur les limites extrêmes de leurs pouvoirs, pour des droits et pour des privilèges toujours contestés; tout attache dans le spectacle animé de ces joutes paisibles de l'intelligence et de la raison, qui ont pour objet l'amélioration d'un pays et le bien-être de ses habitants²¹. » Ces luttes, on le comprend facilement, ne pouvaient qu'enthousiasmer le libéral Garneau. Là, en effet, bien plus que sous le régime français, la liberté est apparue au premier chef l'enjeu suprême du combat: « Il y a quelque chose de touchant et de noble tout à la fois à défendre la nationalité de ses pères, cet héritage sacré qu'aucun peuple, quelque dégradé qu'il fût, n'a jamais répudié. Jamais cause plus grande et plus sainte n'a inspiré un cœur haut placé, et n'a mérité la sympathie des hommes généreux²²! » La défense de cette cause sainte a engendré de nouveaux héros: « Si la guerre a fait briller autrefois sur le champ de bataille la valeur des Canadiens, depuis, les débats politiques ont fait surgir au milieu d'eux des noms qu'honorera la postérité; des hommes dont les talents, l'éloquence ou le patriotisme sont pour nous un juste sujet d'orgueil et une cause de digne et généreuse émulation. Les Papineau, les Bédard, les Vallières, les Stuart, ont, à ce titre, pris la place distinguée que leurs compatriotes leur donnent dans l'histoire comme dans leur souvenir²³. »

21. F.-X. Garneau, *Histoire du Canada...*, pp. VIII-IX. Un peu plus loin (p. XVII), dans son « discours préliminaire », Garneau revient sur ce sujet: « Si l'on contemple l'histoire du Canada dans son ensemble, depuis Champlain jusqu'à nos jours, on voit qu'elle a deux phases, la domination française et la domination anglaise, que signale l'une, les guerres avec les tribus sauvages et les provinces qui forment aujourd'hui les Etats-Unis; l'autre, la lutte politique et parlementaire des Canadiens pour conserver leur nationalité et leur religion. La différence des armes, à ces deux époques, nous les montre sous deux points de vue distincts; mais c'est sous le dernier qu'ils nous intéressent davantage. »

22. *Ibid.*, p. XVII.

23. *Ibid.*, p. XVIII.

Paradoxalement, pourrait-on dire, il se trouve que peu ou pas de romans historiques ont célébré la valeur de ces héros garnéliens. Pourquoi ? Sans doute parce que, prévenus en cette matière par Ferland et Casgrain, — qui, d'ailleurs, pour des raisons diverses, n'avaient traité que du régime français, — nos romanciers ont craint, instinctivement en quelque sorte, le libéralisme, douteux pour eux, de l'admiration garnélienne. Auraient-ils aussi redouté, pour une part, comme le croit M. Lemire, la censure et la réprobation des vainqueurs ? Nous ne le pensons pas. S'il est vrai que ce sont des étrangers qui ont surtout loué les Patriotes de '37, il est non moins vrai que la fidélité à l'Angleterre que manifestent la plupart des romans historiques sourd non seulement de la loyauté témoignée, de fait, en 1774, 1812 et, d'une façon générale, en 1837-38, mais aussi de l'histoire même de Garneau. Pour ce dernier, en effet, c'est du gouvernement de Londres, donnant suite, bien sûr, aux réclamations et aux luttes des Canadiens français, qu'est venue à ceux-ci quelque justice chaque fois que les administrateurs ou les colons anglais d'ici ont voulu les mal subjuguer ou les anéantir, sauf en 1840 évidemment; mais, pour Garneau, il est clair que l'Angleterre verra bientôt plus juste et reviendra à ses sentiments et à sa façon d'administrer d'avant l'Union: il y va de l'intérêt de la métropole²⁴.

M. Lemire a par trop oublié ces faits et ces propos de Garneau, qui ne sont pas du tout isolés en ce dix-neuvième siècle²⁵. C'est pourquoi, après avoir relevé ce qu'il appelle les thèmes négatifs de nos romans historiques (la déportation des Acadiens, la trahison de Bigot, le choix entre la France et le Canada, la victoire morale de celui qui s'estime, de par sa conduite plus honnête, plus grand que son vainqueur, les guerres canado-américaines, les Troubles de 1837-38), il s'étonne que ces thèmes qui, « à partir de la domination anglaise (...) devraient tous se centrer sur l'aspiration à la liberté puisque le propre du nationalisme est de « bouter dehors l'envahisseur » (...) convergent tous vers l'allégeance à la Couronne britannique ». M. Lemire en déduit que les Canadiens français ont un « nationalisme

24. *Ibid.*, pp. XX-XXII.

25. On pourra lire, dans cette ligne de pensée, outre le L.-J. Papineau d'avant 1827, le journaliste Etienne Parent (v.g. dans *le Canadien* de 1831: 7 mai, 21 mai, 4 juin, 30 juillet, 13 août, 17 août, 12 oct.; de 1832: 22 février, 31 déc.; de 1833: 8 mars, 1er mai, 6 mai; etc.), des historiens (J.-F. Perrault, L.-O. David, L.-P. Turcotte), des essayistes, des journalistes, etc. Drôle de nationalisme que celui-là, et combien ambigu, à nos yeux d'aujourd'hui; il est quand même apparu normal à la majorité de ce temps-là, parce que, apparemment, le seul possible, sinon le meilleur, dans la situation d'alors. La situation présente n'amenait-elle pas récemment le fervent nationaliste J.-Y. Morin à affirmer que la constitution actuelle de notre pays (loi anglaise) valait mieux que la charte de Victoria (projet canadien) (dans *le Devoir* du 19 juin 1971, p. 3) ? Qui oserait, pour autant douter du nationalisme de M. Morin ?

refoulé », produit d'un « sentiment profond de culpabilité » et d'un « manque profond de liberté d'expression »; sous ce nationalisme refoulé se cacheraient un « désir permanent de liberté », qui n'ose se manifester qu'en magnifiant les héros du régime français, jamais en créant des héros de la résistance²⁶.

Il y a lieu de se demander, ici, jusqu'à quel point une certaine conception du nationalisme, qui serait d'aujourd'hui, ne vient pas gauchir, ou rendre confuses, les conclusions de l'enquête lemirienne sur notre nationalisme d'autrefois. En effet, résistance, il y a bien eu, et positive pour les gens du dix-neuvième siècle, et le roman en a tenu compte dans la création de ses héros²⁷. Cette résistance, après l'aventure héroïque²⁸ et courte de 1837-38, on a cessé

26. *Les Grands Thèmes nationalistes...*, pp. 232-233.

27. Guillemette de Muy, Blanche d'Haberville, Marie Landry, le père de celle-ci, et tous ces héros de la « victoire morale », dont M. Lemire parle au chapitre IV de son livre (pp. 157-176), serait-ce parce qu'ils ont d'ordinaire lutté autrement que par les armes et combattu ailleurs que sur les champs de bataille qu'ils se voient refuser, en conclusion (p. 237), le beau titre de « héros de la résistance » ?

28. Aventure héroïque, tel, en effet, nous semble surtout avoir apparu l'épisode guerrier de 1837-38 aux yeux de la majorité des Canadiens du dix-neuvième siècle: ils ont admiré, loué le cœur et le courage de ces hommes, défenseurs d'une cause juste, mais réprouvé le moyen qu'ils avaient, dans leur impatience ou leur désespoir, choisi, ou été acculés à choisir. C'est ce double sentiment d'admiration et de réprobation que reflète notre roman historique et que l'on retrouve chez un poète comme Apollinaire Gingras: chantant les Patriotes, il prend garde à préciser, en note, qu'il « n'entend pas », dans ses vers, « approuver le mouvement insurrectionnel de 1837 », mais qu'il « a simplement l'intention d'y refléter légèrement l'exaltation de ces volontaires dont l'héroïsme irréflecti, mal dirigé, a failli entraîner à jamais la conquête de nos libertés civiles et religieuses », et il explique cette façon de voir (*Au foyer de mon presbytère*. Poèmes et chansons. Québec, Imprimerie A. Côté & Cie, 1881, pp. 237-239). C'est en tenant compte des sentiments de la même époque que L.-O. David écrit, en conclusion de son histoire des Patriotes, que son « intention » n'a pas été « de démontrer que les patriotes de 1837 avaient eu droit de se révolter, mais uniquement de prouver que leurs griefs étaient sérieux, leurs motifs honorables, leur patriotisme incontestable, leurs sacrifices et leur dévouement héroïques, le résultat de leurs actes utile à la liberté, à l'avenir de leur pays » (*Les Patriotes de 1837-1838*. Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils, 1884, p. 287; voir aussi p. 10). Le même historien écrira, quelques années plus tard, que les Patriotes « avaient été imprudents mais héroïques » (*L'Union des Deux Canadas, 1841-1867*. Montréal, Eusèbe Sénécal & Cie, 1898, p. IX). Fernand Ouellet a écrit, avec

de la croire possible par les armes²⁹ et victorieuse à brève échéance; on l'a maintenue vivante, cependant, en travaillant avec obstination à la conservation de sa langue, de sa culture et de sa foi. On a renoncé à certains moyens jugés, à l'épreuve, inefficaces, mais on en a choisi d'autres qui, pour moins éclatants qu'ils fussent, n'en devaient pas moins, pensait-on, assurer, avec les années, une victoire définitive³⁰: « On veut certes la liberté mais à l'intérieur de la légalité³¹. »

Cet état d'esprit explique, croyons-nous, la tendance de notre roman historique, reflet au moins partiel de la mentalité de nos gens d'alors, à préférer aux héros glorieux les humbles qui peinent jour et nuit, sans relâche, pour la cause de la justice et de la vie collective, ou celle de l'amour. Pour M. Lemire, cette voie du « sacrifice » serait la seule « ouverte aux nationalistes » par notre roman historique³², et elle serait négative³³; nous pensons, au contraire, que, malgré ses limites et son manque de lustre, elle est positive, du moins dans l'esprit de nos romanciers. En effet, si ces derniers exaltent le sacrifice, ce n'est pas pour sa valeur suicidaire, c'est-à-dire comme une fin en lui-même, mais pour la force morale qu'il génère et sa rentabilité à longue échéance. Ce que les pionniers ont accompli obscu-

beaucoup de justesse, ce qui suit à propos de l'œuvre de L.-O. David: « On lui doit, à lui qui, dans sa jeunesse, avait respiré à retardement l'atmosphère des soi-disant jours glorieux de 1837, d'avoir réconcilié l'épopée révolutionnaire avec la problématique nationaliste. Papineau est grand: il a incarné à une époque difficile les aspirations nationales; Lafontaine l'est non moins: il a conquis le gouvernement responsable. » (« L'Étude du XIXe siècle canadien-français », dans *Situation de la recherche sur le Canada français*, ouvrage réalisé sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1962, p. 29.) — L'équipe du *Boréal Express*, sous la direction de Jacques Lacoursière et Denis Vaugeois, a publié un excellent dossier sur *les Troubles de 1837* (coll. « Les Dossiers d'histoire du Canada », 1, Montréal, Fides, 1969).

29. Une bonne partie, sinon la majorité, de la population n'avait jamais cru, d'ailleurs, à la possibilité d'une victoire par les armes. Etienne Parent est un excellent témoin de cette façon de penser (voir Paul-Eugène Gosselin, *Etienne Parent (1802-1874)*, coll. « Classiques canadiens », 27, Montréal, Fides, 31-43).

30. Cette victoire, on se résignait, pour une part, à ne plus la voir « d'émancipation politique », mais de « grandeur morale et de haute culture » ! Les Canadiens français ont eu le malheur, sur ce point, de se mettre à l'école de E. Rameau, *La France aux colonies...*, Paris, A. Jouby, 1859, XXXIX-355 pp.

31. *Les Grands Thèmes nationalistes...*, p. 237.

32. *Ibid.*, p. 235.

33. *Ibid.*, p. 237.

rément n'en était pas moins héroïque et fécond: ils ont donné naissance à notre collectivité; les difficultés qu'ils ont rencontrées et surmontées ont fait des Canadiens un peuple fort: aussi saura-t-il, ce peuple, les fils se montrant de même courage et endurance que leurs pères, traverser les adversités présentes et préparer, dans la patience et l'effort soutenu, un avenir collectif digne de sa fierté nationale. En somme, lorsqu'il glorifie le labeur des ancêtres, le roman historique ne fait pas autre chose que proclamer, à sa façon, la nécessité du travail, l'un des thèmes les plus chers aux conférenciers, essayistes et éducateurs du dix-neuvième siècle³⁴.

La méthode d'analyse

Ils seraient fiers, ces gens, du volume de M. Lemire: il est le fruit d'un grand labeur, et précieux. A cause de sa composition rigide scolaire et constamment redondante, on éprouve cependant, à le lire, un peu de l'ennui que secrètent la plupart de nos romans historiques.

M. Lemire a voulu faire exhaustif, et il a eu raison. Dans cette sorte d'enquête qui voit dans le roman, en quelque sorte, la façon de penser et de sentir d'une société, il est certain que des œuvres mal écrites peuvent fort bien révéler des sentiments et des idées dont la profondeur et la popularité furent, au temps de ces œuvres, inversement proportionnelles à la qualité de ces dernières. M. Lemire n'a donc omis aucun roman qui lui semblait historique. Il s'est, par ailleurs, heureusement gardé d'attacher « autant d'importance aux petits romans d'Adèle Bibaud qu'aux *Anciens Canadiens*³⁵ ». Nous aurions aimé qu'il explicitât davantage en fonction de quels critères il accordait à ceux-ci plutôt qu'à ceux-là une importance plus grande. Il y a là un problème méthodologique de très grande taille.

A priori, nous sommes d'accord avec M. Lemire pour affirmer que les œuvres de qualité inférieure peuvent dire directement, « sans art et sans apprêt³⁶ », ce que l'on pense tout haut; c'est le niveau inférieur de la prose: celui de la pure explicitation ou de la communication simple. Les œuvres « littéraires » de ce niveau tiennent de l'article de journal; elles n'ont rien à voir, ou presque, avec la vie intime du cœur que révèle l'œuvre d'art authentique. Dans celle-ci, par contre, surgit, unifiée par la personnalité de l'écrivain sensible à l'implicite d'une situation, aux aspirations inconscientes d'une collectivité, la dimension totalisante du vécu et du désiré d'une nation. En pra-

34. Voir, à titre d'exemple, la conférence qu'Étienne Parent prononça devant l'Institut canadien de Montréal le 23 septembre 1847: « Du travail chez l'homme » (entre autres, dans la 2e éd. du *Répertoire national* de J. Huston, Montréal, J. M. Valois & Cie, 1893, vol. IV, pp. 43-78).

35. *Les Grands Thèmes nationalistes...*, p. XI.

36. *Ibid.*

tique, toutefois, reste entier le problème de savoir comment déterminer, de façon sûre sinon objective, laquelle de deux œuvres d'inégale ou semblable valeur esthétique, traduit le mieux, ou davantage, la vie intégrale d'une collectivité.

Y aurait-il moyen d'en décider à partir de l'accueil du public lecteur? Nous le croyons volontiers. Se pose cependant, à nouveau, un problème délicat: l'évaluation de cet accueil. Dans quelle mesure l'enthousiasme du public dépasse-t-il des intérêts momentanés, des sentiments superficiels ou conditionnés par une situation ou la publicité commerciale? L'accueil délirant fait à une œuvre nouvelle ne garantit en rien sa survie; nous connaissons tous de gros succès de vente qui ont vécu ce que vivent les roses, et, par contre, des œuvres lentes à percer dans le grand public, qui connaissent maintenant réédition après réédition. Aussi croyons-nous que la durée de l'écho de l'œuvre indique, pour une bonne part, la résonance des cœurs qui la lisent. On peut donc dire des œuvres ce que l'on affirme des paroles: il y en a qui éclatent comme des coups de tonnerre, vrombissent et se perdent définitivement, tandis que d'autres, à peine audibles au début, petit à petit se frayent un chemin à travers le tumulte de l'heure et gagnent le fond des cœurs où on les garde comme au chaud. Tantôt elles y répondent à une sorte d'appel secret, tantôt elles y font naître des appétits et des désirs qui projettent, avant qu'on ne la réalise historiquement, la réalité de demain sur la carte de l'imaginaire, seule source de créativité authentique; les premières apaisent les cœurs en offrant consolation au creux du souvenir et de la remembrance, les secondes poussent à l'action en enflammant les esprits. Les unes et les autres nous renseignent probablement mieux sur leurs lecteurs que sur les contemporains de leur auteurs.

Aussi aurions-nous aimé que M. Lemire parlât davantage de l'accueil que les lecteurs ont fait à tel roman historique plutôt qu'à celui-là? Pourquoi a-t-on préféré, entre tous les romans historiques du dix-neuvième siècle, ceux de P. Aubert de Gaspé, père, de Joseph Marmette et Laure Conan? Pourquoi attachons-nous, aujourd'hui, plus d'importance que, il y a quinze ans à peine, aux romanciers qui ont loué les Patriotes de 1837? Pourquoi a-t-on, jusqu'à tout récemment du moins, beaucoup lu *les Habits rouges* de Roquebrune? Pourquoi s'intéresse-t-on, actuellement, dans les milieux littéraires, aux *Anciens Canadiens*? Pourquoi, en d'autres milieux, nationalistes ceux-là, fait-on grise mine au prononcé du nom de leur auteur, trop loyal à l'Angleterre, lui qui a pourtant, aux yeux de tout un siècle, créé l'héroïque « résistance » en Blanche d'Haber-ville? En somme, se demander qui a lu qui, comment et pourquoi, en quel temps, peut renseigner, tout autant et peut-être mieux, sur l'histoire du nationalisme que l'analyse des thèmes du roman historique ou la recherche des thèses défendues ou pas (explicitement, implicitement, inconsciemment, etc.) par leurs auteurs.

Comment expliquer aussi, ce que note brièvement M. Lemire, que le roman historique, si l'on excepte deux œuvres acadiennes et les avatars de P. Benoît et G. Morisset,

disparaisse au moment où il atteint au grand œuvre d'art avec A. Grandbois et L.-P. Desrosiers? Serait-ce parce que, en devenant trop purement œuvre d'art, il perd de son efficacité et, dès lors, n'intéresse pas plus les lecteurs d'aujourd'hui qu'Étienne Parent en son temps? A ce point de vue, le roman de la libération nationale (*Prochain Episode, Le Couteau sur la table*, etc.) aurait pris auprès du public nationaliste la place jadis occupée par le roman historique: il ne s'agirait plus de retourner au passé pour se consoler en l'admirant, mais de prendre acte des valeureux résistants de 1837-38 pour projeter un destin ennoblé. Ce n'est pas, cependant, ce nationalisme qui a laissé tomber le roman historique, mais celui de *la Relève* succédant à celui de l'Action canadienne-française. En même temps a disparu le roman de la terre, qui avait fidèlement accompagné l'historique un siècle durant. L'humain intéresse désormais davantage que le national. Déjà, cet intérêt nouveau perce dans *les Engagés du Grand Portage*, qui est tout autant une étude de caractères qu'un roman historique. Le tour est venu du roman psychologique (Charbonneau, Giroux, Elie, Simard, etc.) et du roman social (Lemelin, Roy, Thériault, etc.), qui auront cours de 1939 à 1957, puis seront détrônés, à partir des *Chambres de bois* d'Anne Hébert (1958), par le roman-poème et le roman « nouveau ».

Aujourd'hui, la mémoire et le nationalisme, récusant le passé, refusant le présent, ne se souviennent plus; ils rêvent et ils imaginent: loin de l'histoire! nous sommes en plein domaine littéraire.

Département des Lettres françaises,
Université d'Ottawa.

L'atelier
qui donnera
à vos imprimés
un caractère
de distinction



IMPRIMEURS · LITHOGRAPHES · STUDIO D'ART

8125, BOUL. SAINT-LAURENT
MONTREAL (351), QUEBEC
388-5781

«Les Chats bottés» et «Fleur bleue»

— ou grandeur et misère du braconnage

par
Yves Lever

Vers la fin d'*Un pays sans bon sens* (Perreault), un personnage fait une petite apologie du braconnage, une spécialité dans laquelle, selon lui, les Québécois ont toujours excellé. A bien y penser, c'est un thème qui revient dans nombre de films québécois. Peut-être particulièrement dans les deux succès commerciaux récents: *les Chats bottés* (C. Fournier) et *Fleur bleue* (L. Kent). Comédie et mélodrame politique plus ou moins ratés (plutôt plus que moins, selon moi), ces deux films demeurent quand même intéressants dans leur illustration de tout un pan de la mentalité québécoise et pour leur transposition, dans le milieu urbain contemporain, de l'esprit traditionnel du braconnage.

Dans les deux films, en effet, les personnages principaux ne veulent pas ou ne peuvent pas s'intéresser au monde du travail et y trouver le mode habituel de subsistance. Ils ne le font pas à la suite d'une analyse sérieuse du système capitaliste qui est le nôtre, ou au nom d'une conscience politique particulière; ils essaient simplement, sans rien vouloir changer à la situation générale, de tirer leur épingle du jeu et de s'assurer un petit « salut » personnel en vivant d'expédients, de vols légers et de combines louches. Ils ne font en somme que reprendre, selon des modes adaptés et plus spectaculaires, les techniques de braconnage qui ont permis à nombre de nos pères de survivre.

Il est peut-être intéressant de se demander aujourd'hui quel est le type de société qui amène des gens à s'engager dans le braconnage.

Un pays «clubbée»

Braconnier, c'est toujours se mettre hors la loi, s'engager dans la clandestinité, se situer *underground* par rapport aux lois et institutions habituelles. Cela ne se passe cependant que lorsque tout l'espace disponible (*l'overground*) est déjà occupé et contrôlé par d'autres qui en refusent l'accès. Au moment où nos Indiens étaient les seuls occupants du pays, par exemple, ils n'avaient pas à faire de braconnage, puisque l'appropriation des richesses naturelles pouvait se faire librement et ouvertement.

Pensons au braconnage traditionnel concernant surtout la chasse et la pêche. Presque tout le territoire du pays étant «clubbée», comme on dit et montre si bien dans *un Pays sans bon sens* et dans *Q-Bec my Love* (Lefebvre), les richesses naturelles de chasse et de pêche ne sont réservées qu'à un tout petit nombre de privilégiés (par la fortune et le favoritisme politique) qui en excluent tous les autres et fixent les lois auxquelles doit se plier la majorité. Pour celle-ci, lorsqu'elle veut en profiter, il n'y a pas d'autre choix que le braconnage, soit dans sa forme clandestine habituelle (celle, par exemple, du

Gaspésien qui, en janvier, va se tuer un orignal pour pouvoir manger, ou de l'Indien qui pêche le saumon dans une rivière «privée» pour le même motif), soit dans une forme plus spectaculaire: celle, par exemple, des groupes de citoyens qui, depuis deux ans, vont en masse occuper des clubs privés.

Sans être trop simpliste, on peut dire qu'il en va à peu près ainsi pour toutes les richesses économiques et culturelles du Québec. Un faible pourcentage de la population (les \$20,000 et plus par an) s'approprie presque tout le gâteau national, l'exploite selon ses propres critères de rationalité, s'organise pour en profiter largement d'abord... et accepte ensuite d'en partager une partie avec les autres. En général, la plus grande partie de la population se contente de son petit pain et ne réclame pas le morceau de gâteau auquel elle a droit. Certains réagiront pourtant par diverses formes de braconnage, soit par celles plus ou moins criminelles qu'on nous montre dans les deux films, soit par des formes plus subtiles telles que les pratiquent les contestataires, les marginaux, les animateurs culturels et les terroristes.

Survivre en attendant

Braconnier devient alors le moyen de profiter un peu de la vie, de se procurer à la sauvette un peu de plaisir, de s'aménager des enclaves de bonheur envers et contre un monde qui les refuse habituellement.

Mais si, par là, on peut sortir provisoirement de sa situation de «poigné» dans le système, ce n'est jamais pour très longtemps. Car braconnier, c'est aussi défier continuellement les gardes-chasse de tous ordres. A ce jeu, personne ne peut songer à toujours miser gagnant. Que l'on reconnaisse ou non le système actuel des lois et de la propriété comme légitime, que l'on essaie de se placer au-dessus ou au-dessous de lui, on le rencontre quand même toujours sur son chemin et il est toujours le plus fort. Tôt ou tard, une balle perdue ou bien dirigée vient mettre fin à l'aventure et empourprer la *Fleur bleue*. Au cinéma, on avait déjà très bien vu ça avec *le Grand Rock* (R. Garceau) et *Red* (G. Carle).

Le braconnage n'apporte donc jamais de possibilités véritables d'améliorer sa situation. Technique appliquée dans des situations de désespoir, il permet tout au plus de survivre en attendant les changements profonds qui aboliront tous les «clubs privés». C'est déjà quelque chose, mais il faut apprendre à voir plus loin.

Viennent de paraître

ANACRÉON, LE JEUNE

par Jean-Luc Mercié
15 x 22 cm, 196 pages, 60 illustrations — Prix: \$5,75

TRAVAUX DU 8^e COLLOQUE INTERNATIONAL DE DROIT COMPARÉ

tenu à Ottawa du 27 au 29 août 1970
15 x 22 cm, 322 pages — Prix: \$5,00

QUANTITATIVE AND QUALITATIVE GEOGRAPHY LA NÉCESSITÉ D'UN DIALOGUE

(Travaux du colloque de géographie)

15 x 23 cm, x-216 pages — Prix: \$4,00

En vente chez votre libraire et aux :

Éditions de l'Université d'Ottawa

Ottawa, Canada
K1N 6N5

1. Le problème JÉSUS

Johann MICHL, *Le problème de Jésus. De Jésus de l'histoire au Christ de la foi.* Traduit par Léon Hégelé. — Paris, Tournai, Casterman; Mulhouse, Ed. Salvator, 1968, 142 pp., 19 cm.

C'ÉTAIT UNE GAGEURE que de vouloir exposer en moins de 150 pages l'ensemble du « problème de Jésus ». L'on sait combien nombreuses et complexes sont les questions qu'affronte celui qui recherche à travers les écrits du N.T. la figure historique de Jésus. L'A. pose bien le « problème de Jésus », sans escamoter les points les plus délicats. Il apporte des solutions nuancées qui, avec une remarquable largeur de vues et un bon esprit critique, mettent à contribution les exégètes de toutes tendances. A ce titre-là, l'ouvrage rendra service, mais il demeure toutefois superficiel. Il laissera sur sa faim le lecteur tant soit peu curieux. On ne voit pas toujours pourquoi l'A. porte tel jugement. On aimerait que les textes du N.T. soient plus souvent cités ou analysés. L'A. situe les problèmes, fournit des éléments de solution, clairement présentés. Il invite ses lecteurs, en définitive, à dépasser son petit ouvrage pour approfondir en des ouvrages plus techniques les problèmes qu'il a fort bien présentés.

Paul-Emile LANGEVIN.

Faculté de théologie,
Université Laval, Québec.

Vincent TAYLOR: *La personne du Christ dans le Nouveau Testament.* Traduit de l'anglais par J. Winandy. Col. « Lectio divina », 57. — Paris, Ed. du Cerf, 1969, 304 pp.

PUBLIÉ EN 1957 sous le titre de *The Person of Christ*, cet ouvrage devint rapidement un classique pour l'étude de la christologie. Les problèmes concernant la personne du Christ sont largement débattus de nos jours et ce volume, en plus d'éclairer plusieurs aspects des questions agitées, présente une synthèse encore largement valable. L'A. est un maître. Dès son époque, il a su discerner les lignes essentielles dans l'étude de la personne du Christ et les présenter avec clarté. Sans doute le lecteur ne trouvera pas une longue discussion des positions bultmaniennes et il devra sur ce point compléter le travail. Les travaux des vingt dernières années en exégèse ou en théologie appelleraient certaines nuances ou corrections (vg.: l'influence grecque sur la pensée johannique, p. 233; la conscience du Christ et son unique volonté, 281-295). La fidélité à sa double méthode exégétique et théologique (9) a cependant permis à l'A. d'atteindre à une très riche compréhension du mystère du Christ. Plus d'une fois, le lecteur sera conduit à la contemplation, car derrière l'analyse on sent palpiter l'engagement de foi d'un homme. « Faire de la personne du Christ un problème d'ordre purement intellectuel, c'est aboutir à une impasse, à une énigme. (...) On ne commence pas par découvrir qui est le Christ pour croire ensuite en lui; on croit d'abord en lui, et c'est alors qu'on découvre qui il est. (...) Seule la foi sait qui est Jésus » (297-98).

Franz MUSSNER: *Le langage de Jean et le Jésus historique.* Traduit de l'allemand par Henri Rochais. Col. « Quaestiones disputatae », 4. — Bruges, DDB, 1969. 181 pp., 20,5 cm.

LE CHRIST JOHANNIQUE parle autrement que celui des Synoptiques. Il parle « à la manière » de Jean. Est-ce à dire que Jean trahit le Jésus historique? L'A. étudie ce problème complexe. A cette fin, il recourt aux principes de l'herméneutique moderne, surtout ceux de Heidegger et de Gadamer (p. 11). Cet essai est très valable. Jean devait, pour son église, répondre à la question: « qui était Jésus? » (17). Les traditions synoptiques remontent tout proche de l'événement Jésus; Jean s'en trouve plus éloigné dans le temps. Mais l'éloignement dans le temps, les problèmes nouveaux rencontrés par l'Eglise et la tradition vivante de la foi ecclésiale, loin d'être des éléments étrangers à l'exégèse, doivent retrouver leur pleine signification herméneutique (19). L'apport de l'A. est ici intéressant. Il montre bien comment la compréhension et l'expression johanniques du mystère du Christ, stimulées par le temps et les questions nouvelles, loin de trahir le Christ historique, nous en font découvrir d'authentiques dimensions (133). Un des points d'identité entre le Christ ante-pascal et post-pascal consiste en ce qu'il est toujours à l'œuvre. La rédaction d'un évangile comme celui de Jean est un des champs où le travail permanent du Christ s'effectue: grâce à l'Esprit, le Christ continue de s'annoncer lui-même. Pour cela « l'évangéliste lui « prête » son langage qui est lui-même expression adéquate de l'épiphany de l'événement du Christ » (141). Une telle démarche est justifiée parce que, au niveau de l'herméneutique, le souvenir vivant rend « possible la transposition de l'histoire en kérygme » (60). — La lecture de cet essai ne sera pas toujours facile. Elle sera très profitable à ceux qui, ayant déjà une assez bonne connaissance de la christologie johannique, veulent approfondir la valeur des perspectives et du vocabulaire johanniques.

Jean-Marie ARCHAMBAULT.

Département des sciences religieuses,
U. du Q. à Trois-Rivières.

2. Théologie paulinienne

Stanislas LYONNET: *Les étapes du mystère du Salut selon l'épître aux Romains.* Col. « Bibliothèque œcuménique », 8. — Paris, Ed. du Cerf, 1969. 230 pp., 19,5 cm.

UN OUVRAGE DE LECTURE FACILE, car le style et la pensée sont clairs. L'A. étudie l'épître aux Romains depuis longtemps; il donne ici le fruit d'un cours professé à la chaire œcuménique de Lyon en 1967. Comment saint Paul comprend-il les étapes de la libération de l'homme du péché? Cette question est à l'origine de divisions entre chrétiens. Ne pourrait-elle pas être une des voies de réunion (p. 11)? Le volume présente sur le péché (originel), la liberté dans l'Esprit, l'avenir de l'univers, une série de réflexions intéressantes, qui tiennent tou-

jours compte des points de vue catholique et protestant. Très souvent, nous comprenons mal la pensée paulinienne, parce que nous l'interprétons à l'aide de catégories aristotéliennes ou théologiques qui n'étaient pas les siennes (vg. la notion de justice, pp. 27-31). — Je regrette que cette recherche n'ait pas intégré les importants travaux publiés sur la question du péché originel depuis deux ans.

Jean-Marie ARCHAMBAULT.

3. Morale chrétienne

Guy BOURGEOUX: *Décatalogue et morale chrétienne. Enquête patristique sur l'utilisation et l'interprétation chrétienne du décalogue de c. 60 à c. 220.* Col. « Recherches », 2. — Paris, Desclée; Montréal, Bellarmin, 1971, 484 pp.

La morale de l'Ancien Testament est infiniment plus riche qu'on le croit et qu'on le dit ordinairement. « L'Ancien Testament, c'est la crainte; le Nouveau, c'est l'amour »: l'axiome est vraiment trop simple. Que de thèmes chers aux moralistes et à l'ordre du jour — théologie de la libération, théologie politique, spécificité de la morale chrétienne — trouvent dans la morale vétéro-testamentaire — centrée sur l'Alliance et bâtie à partir de sa grande charte, le décalogue, des fondements, des appuis, des éclaircissements. Grâce à la multiplication des monographies sur le décalogue, en particulier, on est aujourd'hui plus en mesure d'en inventorier les richesses.

C'est pourquoi nous recommandons vivement à tous ceux qu'intéresse la morale biblique et patristique l'excellent ouvrage de G. B., à la fois scientifique et de lecture agréable, sur la morale décalogale chez les premiers Pères. Ils y verront comment l'Eglise primitive, en réfléchissant sur le décalogue, sur sa nature et sa place dans la morale chrétienne, fut amenée à réfléchir sur elle-même et à prendre plus clairement conscience à la fois de sa mystérieuse continuité avec l'Israël selon la chair et de son incomparable nouveauté d'épouse du Christ. Ils y apprendront que les premiers jalons d'une théologie du droit naturel furent posés à l'occasion des polémiques et controverses sur la spécificité de la religion chrétienne et, en particulier, de sa morale.

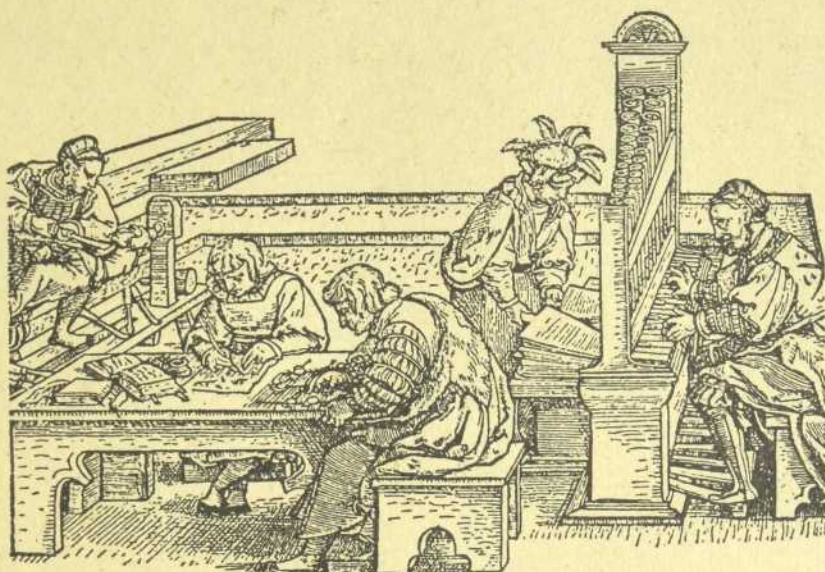
On peut certes dépasser la lettre des commandements du décalogue; on doit même le faire. Mais la morale sociale pourra-t-elle jamais laisser de côté les valeurs fondamentales que ces commandements proclament et cherchent à protéger? Par delà la lettre, qui n'atteint chaque fois qu'un point névralgique particulièrement menacé, les secteurs les plus profondément humains de la vie sociale sont couverts: les droits fondamentaux de l'homme, sa vie, sa liberté, son amour, sa réputation, ses biens. Ceux qui liront l'ouvrage de G. B. se rendront compte à quel point la morale décalogale, telle que les premiers Pères l'ont trouvée dans la Bible et interprétée sous le souffle de l'Esprit, est à la fois profondément chrétienne et profondément humaine.

Edouard HAMEL.

Université Grégorienne,
Rome.

la Renaissance

Un grand livre sur une grande époque



Un grand mouvement de pensée qui, entre le XIV^e et le XVI^e siècle, a marqué la gestation de la culture occidentale moderne : ainsi apparaît la Renaissance, à la lumière de l'interprétation qu'en donne Eugenio Garin. Voici, dans une langue simple, la synthèse de vingt ans de recherches spécialisées. Une idée maîtresse s'en dégage : l'unité de fond entre les multiples formes de la civilisation Renaissance.

Entre le retour aux classiques et le renouveau de la vie publique, entre les théories politiques et les débuts d'une vision laïque de l'homme et du monde. Tel est le secret d'une reconstitution sans lacunes ni approximations qui, joignant le charme de l'évocation esthétique à l'exactitude de l'exposé historique, constitue un point d'appui et un terme de référence pour qui veut connaître une époque capitale pour l'Europe.

marabout

EN VENTE PARTOUT A PRIX POPULAIRES



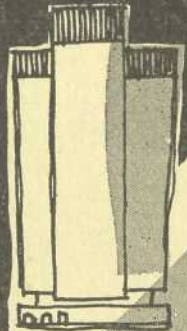
Marabout Université n° 202

déjà parus dans marabout université

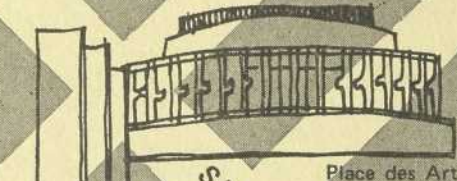


gratuitement : sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez régulièrement le Magazine illustré en couleurs et le catalogue général.

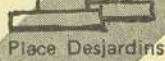
Distributeur général pour les Amériques :
KASAN Ltée-226 Est, Christophe Colomb, QUEBEC P.Q.



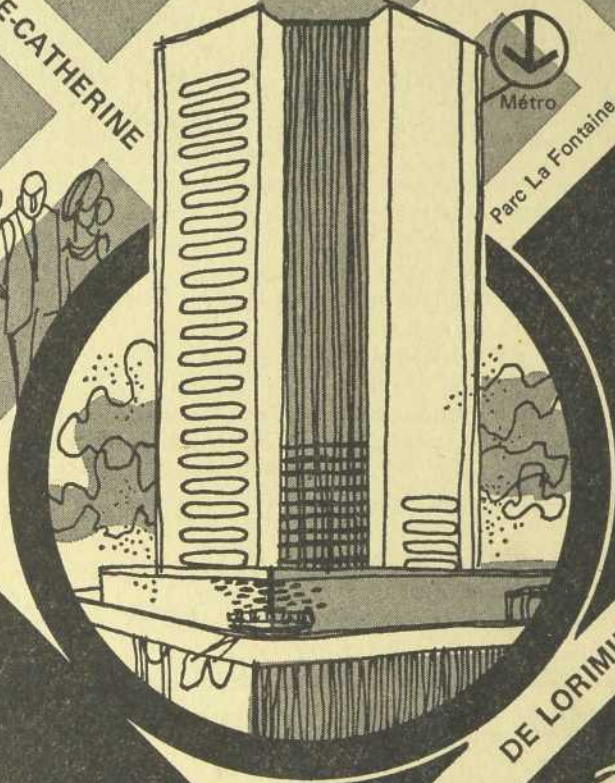
Place Ville-Marie



Place des Arts



Place Desjardins



Parc La Fontaine

DE LORIMIER



Terre des Hommes
La Ronde

UNIVERSITY

AVENUE DU PARC

Parc Mont-Royal →

SAINT-LAURENT

SHERBROOKE

DE MAISONNEUVE

SAINT-DENIS



Autobus
Le Voyageur

BEAUDRY

SAINTE-CATHERINE

PAPINEAU

DORCHESTER

PLACE de RADIO- CANADA

RADIO-
CANADA
plus que jamais
au carrefour du
Canada français